NUMERO 617 PRIX : 5 F NOVEMBRE 1975

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE - FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

OFFENSIVE OUVRIÈRE D'AUTOMNE

C'est le secteur public qui se trouve être l'avant-garde de cette bataille d'automne. Offensive ou défensive ? Offensive pour établir une solide ligne de défense. Les pourparlers vont s'ouvrir pour de nouveaux contrats salariaux annuels. Le maintien (au moins) du pouvoir d'achat ; le refus des suppressions d'emploi ; l'exigence, au contraire, de créations de nouveaux emplois ; la dénonciation de certains retours au secteur privé, tout un programme revendicatif permanent qui prend, à l'automne, une actualité nouvelle.

Les premiers arrêts de travail à l'E.G.F., à la R.A.T.P., aux P.T.T., à la S.N.C.F., à Air-France ont montré que la majorité des travailleurs des administrations et des entreprises nationalisées répondaient bien aux mots d'ordre syndicaux. Ce ne sont encore que des escarmouches, mais des préludes peut-être à une action d'ensemble. Souhaitons que l'orientation générale des états-majors syndicaux ne la fasse pas dévier, ne la « politise » pas à outrance, ne l'accroche pas à la remorque d'un parti divagant, ou même derrière « le programme commun de gouvernement ». C'est à celui-ci, si les partis le veulent (c'est leur affaire) de soutenir le programme syndical permanent, ce n'est pas à l'action ouvrière d'être la force de frappe du premier.

La direction de la C.G.T. qui suit, point pour point, celle du parti communiste, et sans aucun écart puisque la direction est commune, trouve plus de facilité à son orientation habituelle vers la politisation des luttes (la politisation comme elle l'entend) dans le secteur public que contre le patronat des entreprises privées. Dans le secteur public où le patron est l'Etat ou ses mandataires, elle affronte le gouvernement qui, depuis des mois, fait la sourde oreille à toute demande d'intervention dans les conflits du secteur privé, comptant sur leur pourrissement. La direction unique P.C.-C.G.T. est plus à son affaire ici, avec la crise de gauchisme qu'elle manifeste depuis un an et qui est peut-être en train de se résorber, de s'en aller aussi vite qu'elle est venue.

C'est une question intéressante à discuter entre nous que cette montée de fièvre du parti communiste.

DANS CE NUMERO

niste français. On ne peut contester à des syndicalistes le droit de le faire puisqu'une partie importante du mouvement syndical et, à travers lui, la classe ouvrière en subissent les contre-coups. D'où vient-elle, cette crise d'infantilisme ? D'une certaine analyse catastrophique de la crise du capitalisme ? Ce serait encore l'hypothèse la plus favorable. Cette poussée gauchiste, par moments extravagante, serait à comparer à celle des années 30 quand sévissait une autre crise du capitalisme qualifiée alors de « générale ». Le « gauchisme » apparent ne serait que le résultat des erreurs d'appréciation de la direction du P.C. Elle est coutumière du fait. Son analyse prétendue « scientifique » ne l'est pas pour la bonne raison qu'elle part d'une doctrine préconçue qui donne des faits l'explication conforme comme un ordinateur programmé. Si le programme est mauvais, la réponse est fausse. Mais la fièvre gauchiste peut être aussi une réaction d'auto-défense à une crise intérieure de l'ensemble des partis issus du stalinisme. Dans cette hypothèse, cette crise interne aboutira-t-elle à un changement « réel » ou seulement « formel » ? Nous empruntons exprès au vocabulaire habituel à ces « marxistes » de l'an 20 après le grand pape Staline.

Si l'on en juge par le comportement du parti communiste français, le changement serait plutôt formel. Celui-ci entretient actuellement une certaine forme de terreur intellectuelle (pas seulement intellectuelle, il arrive qu'elle soit physique). Et si, du point de vue électoral, cela se traduit plutôt par une perte de voix, cette pression se fait sentir dans une partie au moins, extrêmement sensible, de l'équipe rédactionnelle du « Monde ».

Nous avons l'air de nous être éloignés de la lutte ouvrière d'automne. Ce n'est tout de même pas notre faute si l'action syndicale d'aujourd'hui est plus ou moins mélangée (plutôt plus) de préoccupations politiques — peut-être faudrait-il dire politiciennes — qui ne la renforcent pas, qui l'affaiblissent.

Nous suivrons donc le développement de cette offensive d'automne, une action préventive en quelque sorte. Nos camarades qui travaillent dans ce secteur de l'activité sociale sont déjà dans l'action, en essayant (mais ce n'est pas commode) de ne pas accepter une discipline qu'ils n'ont pas consentie, une tactique qu'ils n'ont pas plus élaborée que les soldats d'hier n'avaient à mettre leur nez dans les plans douteux des états-majors. Mais, hier comme aujourd'hui, nous sommes avec les simples soldats.

Dans le secteur privé, la lutte est plus difficile. C'est que, là, le risque de perte d'emploi est plus grand. Chaque jour nous apporte la nouvelle de fermetures totales ou partielles d'entreprises, et nous voilà maintenant aux grosses unités ! La direction de Comsip-Entreprise (automation et informatique industrielle) annonce le licenciement de sept cents salariés sur les quatre mille qu'elle employait, et ceci après plusieurs opérations financières à la tête du groupe. Le capitalisme libéral, même avancé, trouve ça tout à fait naturel. Que les nouveaux chômeurs se débrouillent ! N'auront-ils pas droit, pendant un an, à 90 % de leur salaire ?

Sur ce point, il convient de s'arrêter un peu. La C.F.D.T. a fait une étude détaillée, une analyse de cette masse de chômeurs qui dépasse maintenant le million. Elle augmente chaque jour de ces centaines de travailleurs qui se trouvent rejetés par la crise « sur le marché du travail » Pas plus de 10 % d'entre eux bénéficient de ces 90 % accordés à la suite d'un licenciement « pour raison économique ». (Y a-t-il tellement d'autres raisons que « des raisons économiques » ?). Un cadre chômeur sur deux a droit à cette garantie de rémunération, et seulement un manœuvre sur cinq. Plus de la moitié de ces demandeurs d'emploi ne reçoivent aucune indemnisation : ce sont pour la plupart des moins de vingt-cinq ans. Seulement 15 % du total cumulent l'allocation publique et l'allocation complémentaire des ASSEDIC. Même parmi ces victimes de la crise du capitalisme l'inégalité règne et aussi, sans doute, la mauvaise administration des choses.

Il nous est arrivé ici, modestement, de proposer un plan de lutte réelle contre le chômage, non pas le palliatif de l'indemnisation. Nous avons préconisé, entre autres choses, l'obligation d'embauche par les entreprises publiques ou privées d'un contingent de jeunes travailleurs proportionnel à l'effectif de l'entreprise. Utopie, naïveté, vanité, oubli infantile des lois de l'économie ! Bien ; mais voilà que nous prenons connaissance d'un ensemble de mesures défendues par l'U.C.T. (Union des Cadres et Techniciens). On sait quelle est cette organisation : elle est née d'une scission de la Confédération Générale des Cadres ; elle s'en est séparée « sur la gauche » pourrait-on dire, lassée de la conception ultra-hiérarchique de la C.G.C. L'U.C.T. est surtout forte à l'E.G.F. et dans les pétroles, industries de pointe.

Dans ce programme anti-chômage, proposé par ces techniciens, nous lisons notamment : « obligation d'embauche d'un pourcentage de jeunes avec le maintien temporaire de l'aide financière des caisses de chômage complémentaire ». Nous nous sentons moins seuls, nous en sommes réconfortés et plus décidés que jamais à mettre sous le nez des princes de la technocratie régnante qui se disent « du capitalisme libéral avancé », les projets de réformes bouleversant le système.

Ils affirment que « la reprise » se dessine. Le dessin n'est pas encore très net, surtout pour ces travailleurs sans emploi, et pour tous les autres qui se heurtent chaque jour à la hausse continuelle des prix. Les éminentes cervelles de la droite modern' style seront-elles réduites à osciller entre le sous-emploi et l'inflation, à freiner l'un pour tomber dans l'autre, et réciproquement ? Nous pouvons leur prédire qu'elles le seront si elles s'en tiennent au capitalisme libéral, aussi avancé qu'il puisse être. C'est un autre système qu'il faudrait, dans lequel la fermeture ou l'ouverture d'une entreprise ne dépendrait plus de la décision de l'entrepreneur, individu ou groupe, ou société anonyme. Un autre ordre des choses peut s'établir. Il doit le faire pour supprimer, entre autres, la plaie du chômage. En attendant, les travailleurs doivent se défendre. C'est l'intérêt de tous (ou presque) qu'ils défendent en même temps.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

AU PORTUGAL : LES DEUX POUVOIRS

Notre dernier numéro était muet sur le Portugal, alors que, dans le numéro de septembre, l'article que nous avions placé en tête voulait donner une opinion collective sur la situation dans ce pays, une situation qui — est-il besoin de le dire ? — retient à tout moment notre attention et, sur plusieurs points, notre solidarité.

Nous attendions que se précisent et se développent l'orientation et l'action d'un sixième gouvernement provisoire où la social-démocratie et une partie du directoire militaire semblaient prédominer et infléchir la direction politique du nouveau Portugal vers ce qu'on peut appeler l'Europe démocratique et social-démocrate. Si, par deux fois déjà, nous avons employé ce terme de « social-démocrate », malgré les dénégations de Mario Soares, c'est tout à fait en connaissance de cause. Nous n'y voyons pour le moment aucun jugement de valeur ; nous nous en tenons au sens strict des mots et des actes qu'ils recouvrent. C'est seulement une constatation de fait.

Si l'on n'accepte pas cette solution gouvernementale, alors il faudra subir une dictature du type militaro-fasciste, ou bien la dictature d'un parti minoritaire s'inspirant des méthodes de gouvernement que Staline a illustrées, mais qu'il n'a pas inventées et qui restent la tentation de tous les chefs suprêmes.

On nous dira, on nous a déjà dit, que nous adhérons ainsi à la tactique du moindre mal. C'est exactement ça, pour ce qui est des institutions gouvernementales et de ceux qui les occupent. C'est ça, compte tenu de l'état actuel du monde et d'une dure expérience d'un demi-siècle. Le mouvement ouvrier doit construire un autre pouvoir. Laissons, pour un temps encore indéterminé, l'occupation du pouvoir politique, avec ses règles et ses contraintes, à ceux qui veulent le prendre et qui présentent toutefois le moindre danger pour le travailleur et pour l'homme. Laissons-les, mais sous la critique, le contrôle et la pression de l'autre pouvoir, celui que le mouvement ouvrier autonome établit en dehors et à côté, pour des objectifs réels que le pouvoir gouvernemental a une tendance naturelle a oubliés, sauf peut-être dans ses discours.

Ce second pouvoir, cet autre pouvoir, existe-t-il au Portugal ; le voyons-nous se dessiner et agir ? Oui, nous le voyons. C'est même un fait international que ce « gauchisme » qui se manifeste partout et qui, retrouvant, parfois sans s'en douter, de vieilles idées du mouvement révolutionnaire, marque de sa griffe le mouvement actuel. Il est une idée cependant qu'il a prise aux « marxistes » du début du siècle et à leurs pâles descendants d'aujourd'hui : c'est la conquête du pouvoir, de ce pouvoir d'Etat si bien élaboré au cours de siècles d'exploitation et d'oppression. Certes, nos « gauchistes » ont l'intention sincère de s'en emparer pour le transformer, voire même pour le supprimer par dépérissement. Mais l'instrument est si commode et si bien rodé par le temps qu'on ne manquera pas d'en user et d'en abuser. Pourquoi se mettrait-il à dépérir ?

C'est pourquoi le peuple, la plèbe, doit construire et consolider son propre pouvoir, celui de la démocratie dans les entreprises, dans les syndicats, dans les municipalités ; celui qui, aujourd'hui, au sud du Tage, doit réaliser la révolution agraire, tâche primordiale.

On serait tenté de dire que c'est un pouvoir parallèle. Mais il ne fait pas de doute qu'il va rencontrer l'autre, le pouvoir gouvernemental, le seul admis sur la scène internationale ; qu'il va se heurter à lui. Le pouvoir gouvernemental tolérera toujours difficilement cette émanation directe du peuple qui ne se contente pas de sa « représentation » officielle.

Le second pouvoir n'attendra donc pas d'autorisation. Mais il ne lui est pas interdit de préférer un gouvernement pouvant subir sa pression plutôt qu'un gouvernement autoritaire de type militaro-fasciste et policier dont le premier objectif serait de faire taire par la violence toute expression de ce second pouvoir issu du peuple. Au Portugal comme ailleurs il faut prendre garde à ne pas ouvrir la voie à cette réaction aux aguets. Faudrait-il, comme au Chili, aller pleurer sur la tombe du gouvernement social-démocrate après avoir frayé le chemin de ses assassins ?



Si les problèmes du Portugal ouvrier ne sont pas tellement différents des nôtres, le Portugal, en tant qu'Etat, ne peut s'isoler du monde d'aujourd'hui. Nos considérations vaudront sans doute demain pour l'Espagne ; non pas demain, mais tout de suite. Elles valent, croyons-nous, pour toutes les batailles prolétariennes actuelles, dans quelque pays que ce soit. Nous croyons aussi que les informations qui nous arrivent du Portugal par le filtre de la « grande presse » ou même de la presse dite d'opinion, exagèrent le caractère dramatique des conflits qui, inévitablement, surgissent dans ce pays en transformation révolutionnaire. Le désordre est moins grand que ne le prétendent les conservateurs et réactionnaires de nos parages.

De cette masse d'informations, nous voulons seulement en extraire deux qui nous paraissent être significatives soit pour l'un, soit pour l'autre des deux pouvoirs auxquels nous revenons avec obstination, soit pour les deux à la fois.

A la Constituante — elle existe toujours — un leader communiste a déclaré, le 29 octobre, que son parti était « disposé à collaborer à la recherche d'un compromis naturel avec le parti socialiste ». Mais ce dernier est en train de répondre au coup qu'on lui a fait avec le journal « Republica ». Il s'en est pris à la direction pro-communiste du quotidien de Lisbonne « O seculo ». Il a eu pour cela l'aide du M.R.P.P. (Mouvement pour la Réorganisation du Parti du Prolétariat) de tendance maoïste ! Après plusieurs péripéties, plusieurs votes contestés et contestables, une large majorité d'employés et de journalistes s'est prononcée, à bulletins secrets, pour une autre direction.

Nous attendons de Georges Séguy qu'il dise,

comme après l'affaire de « Republica » que c'est un conflit du travail qui vient d'aboutir à l'autogestion !

TRENTE ANS DE SECURITE SOCIALE QUARANTE-CINQ ANS D'ASSURANCES SOCIALES

On célèbre en ce moment, sans trop de bruit ni de faste, les trente ans de la Sécurité Sociale. Le parti communiste l'a fait, avec une relative discrétion, parce que c'est un de ses ministres qui, en 1945, étendit, codifia et nationalisa ce qui existait déjà en France comme Assurances Sociales pour les salariés. On oublie, et on le fait parfois volontairement, que les assurances sociales ne datent pas de 1945, mais de 1930. Par exemple, le lecteur du « Monde » (2 et 3 novembre) qui veut s'instruire en lisant l'article concernant « les trente ans de la Sécurité Sociale », ne saura jamais qu'il existait, depuis 1930, un système d'assurances sociales en France ; il ne le saura que s'il était à l'âge adulte avant 1940.

De la part du parti communiste, ce silence se comprend : en 1930, il dénonçait la loi des assurances sociales comme réactionnaire ; il tentait d'organiser contre elle des grèves sans lendemain. Il est vrai qu'il faisait alors une crise de gauchisme, face à « la crise générale du capitalisme », comme d'ailleurs il en fait une autre aujourd'hui, toute proportion gardée, contre « la crise générale du capitalisme monopoliste d'Etat ». En attendant un tournant probable et prochain...

Donc, des caisses industrielles et locales d'Assurances Sociales s'étaient constituées légalement à partir de 1930, alimentées comme aujourd'hui par les cotisations ouvrières et patronales. De bons militants syndicalistes participaient à leur gestion, les dirigeaient souvent. Les ordonnances de 1945 coordonnèrent ces institutions, les centralisèrent, les généralisèrent à tous les salariés et c'est à partir d'elles que se bâtit cette grande organisation nationale que l'on appelle la Sécurité Sociale, qui conditionne aujourd'hui la vie du travailleur — et pas seulement celle du travailleur — à tel point que, s'il est toujours question de la réformer, de modifier son financement, il n'est plus pensable de revenir en arrière, de supprimer ou d'affaiblir ce système de protection contre la maladie, l'invalidité, la vieillesse et les charges de famille. Au fond, ses prestations sont un salaire indirect, prélevé sur la masse salariale, et l'immense appareil de la Sécurité Sociale a pour but de gérer ce fonds de plusieurs centaines de milliards, supérieur au budget annuel de l'Etat français.

On a trop tendance à penser que l'ordonnance de 1945 accordait, dans tous les domaines, des prestations supérieures à celles des lois antérieures, de 1928-30. On s'étonnera certainement si l'on entend dire que *la retraite à 60 ans* était organisée par ces lois, et à taux plein (50 % du dernier salaire). C'est pourtant la vérité. Il en est de la retraite à soixante ans comme de la semaine de quarante heures qui, légalement, existe depuis 1936. Ce sont des conquêtes sociales, dures à gagner qui ont été délibérément sabotées après la deuxième guerre mondiale au nom du redressement national et du productivisme. Les ministres du P.C. ne furent pas les derniers, mais ils furent les premiers, à défendre cette surenchère à la production, au « retroussez vos manches ». C'est ainsi que la retraite, pour être complète, c'est-à-dire à 50 % à l'époque, devait être prise à soixante-cinq ans. Si vous la vouliez à 60 ans, vous étiez pénalisé, et lourdement, puisqu'elle se trouvait réduite à 25 %, à la moitié de ce que les Assurances Sociales avaient prévu.

Il s'agit donc maintenant de reconquérir ce qui a été perdu. Mais la Sécurité Sociale se dresse aujourd'hui comme un monument, quand la quasi totalité des citoyens est protégée par elle, quand le corps médical y trouve une grande part de sa prospérité, quand les fabriques de produits pharmaceutiques y cueillent un profit excessif en exploitant, dans ce domaine, l'ignorance du peuple.

La Sécurité Sociale est pourtant attaquée par les forces de droite. On l'incrimine pour son bureaucratisme et son déficit grandissant. La première accusation est sans doute en partie justifiée. « L'intendance » pèse lourd dans cette institution géante. Cependant, les usagers que nous sommes n'ont pas en général à se plaindre de la bonne exécution des services qu'ils lui demandent.

Sur la question du déficit, les adversaires de la Sécurité Sociale ont toujours exagéré et quelquefois menti. Jusqu'à ces deux dernières années, le budget de la Sécurité Sociale a été globalement équilibré, le déficit de la caisse-maladie étant compensé par l'excédent des deux autres caisses. Encore faut-il dire que le déficit de la branche maladie était dû, et continue pour une part d'être dû, à des charges qui ne lui incombaient pas, les prélèvements sur les salariés du régime général étant utilisés pour redresser des régimes particuliers que des cotisations insuffisantes ne couvraient pas.

Le déficit de 1975 sera de l'ordre de 4 milliards pour des dépenses dépassant 60 milliards. Il s'explique par la diminution des recettes qu'entraînent la récession économique, le chômage total et partiel ; il s'explique aussi par les dettes patronales envers la Sécurité Sociale. Comment combler ce déficit ? En augmentant le prélèvement sur les salaires, ou bien en demandant davantage aux contribuables, et à quels contribuables ? Toute la question est là. Le recours à l'Etat, c'est inévitablement le renforcement de la tutelle étatique déjà fort avancée, contrairement à l'esprit syndicaliste et mutualiste des initiateurs de la Sécurité Sociale.

La lutte à mener ici n'est qu'un aspect de la lutte générale pour la démocratie réelle et l'égalité sociale. Sur ce dernier point, nous ne cesserons pas ici de nous insurger contre le plafonnement des cotisations. C'est une injustice ; nous l'avons déjà dit et nous le redirons à l'encontre de toutes les mauvaises défenses. Actuellement, le plafond est de 2.750 F par mois ; au-delà, les salaires ne subissent qu'une retenue de 1 %, alors que la part des dépenses de santé croît plus que proportionnellement. Rien ne peut justifier, sinon un nouveau privilège hiérarchique, cette limitation de la contribution au salaire indirect quand le service rendu en contrepartie ne connaît pas cette limitation. Le déplafonnement serait déjà un moyen de réduire, sinon de supprimer, ce déficit dont on parle tant.

R. GUILLORE.

–A–b-â-t-o-n-s–r-o-m-p-u-s–

ONT-ILS CHANGE ? — Ils, ce sont les communistes, du moins ceux du P.C.F., car maintenant, chaque parti communiste national a son propre visage. Comme chacun sait, le SNES (Syndicat national de l'enseignement secondaire) est dirigé par eux. Or, le nº 2 de « l'Université syndicaliste », organe de ce syndicat, publie en tribune libre un article de Jean-Jacques Marie en faveur du mathématicien soviétique Leonid Plioutch, interné dans un asile psychiatrique en U.R.S.S. En tribune libre, direz-vous, et Marie est de la tendance minoritaire « Front unique ouvrier » ? Oui, mais dans le même numéro, à la page des informations, on invite à participer au meeting de la Mutualité en faveur du même Leonid Plioutch. Et depuis, « l'Humanité » a pris position contre l'internement de Plioutch... tout en engueulant les socialistes parce qu'ils ont participé au meeting.

Malgré cette dernière restriction, bravo ! On n'aurait pas lu de telles choses dans la presse contrôlée par les communistes il y a quelques années.

Oui, mais ils ne manifestent pas toujours et en tous lieux la même tolérance. Ainsi, au cours d'une des manifestations contre les condamnations à mort en Espagne, j'ai été témoin, sur le boulevard du Temple, de la scène suivante : le cortège venait de s'ébranler. Derrière les dirigeants, un groupe suivait, précédé de trois drapeaux basques. Quelques jeunes essayèrent de placer à côté d'eux un drapeau de la République Espagnole sur lequel étaient inscrites les lettres FRAP. Ils furent rapidement et brutalement refoulés par le service d'ordre communiste. Et pourtant, le FRAP, c'était l'organisation de deux des cinq condamnés. Accepter le drapeau des victimes, quoi que l'on puisse penser de leurs moyens d'action, n'était-ce pas la moindre des choses ? Non, les méthodes staliniennes ont eu le dessus, une fois de plus.

On avait bien vu, il n'y a pas tellement longtemps, un meeting convoqué pour protester contre la dissolution de la Ligue Communiste, au cours duquel la parole fut refusée à un représentant de cette organisation !

REFLEXIONS A PROPOS DE L'ESPAGNE. — En relisant ce que j'ai écrit dans le dernier numéro de la R.P., je me suis demandé si je ne m'étais pas fait des illusions au sujet de la prochaine fin du régime franquiste en Espagne. Pas à cause de la manifestation de soutien à Franco, qui a été organisée avec les grands moyens que possède tout Etat totalitaire. Mais parce que le fascisme a encore de nombreux adeptes au-delà des Pyrénées. La bourgeoisie espagnole désire l'entrée du pays dans le marché commun, mais elle voudrait le faire avec un minimum de changement. Elle mise sur Juan Carlos qui pourrait, pense-t-elle, adoucir un peu le régime, afin de faire bonne impression à l'étranger. Cependant, en Espagne, les contradictions sont grandes. Les ouvriers, les étudiants, les intellectuels, l'Eglise même qui a compris combien il est dangereux pour elle de soutenir la réaction, enfin une partie de l'armée elle-même, dans laquelle se développent des tendances non-conformistes, manifestent des signes d'impatience. Tout bien pesé, il est permis, semble-t-il, d'avoir un grand espoir pour un avenir proche.

Mais l'action des groupes terroristes comme le FRAP ou l'ETA est-elle bien progressive ? Elle est à deux tranchants. D'une part elle attire sur l'Espagne l'attention de l'étranger, d'autre part elle fait tomber sur ses propres membres une répression implacable et sanglante. Et elle effraie beaucoup d'Espagnols, y compris des travailleurs, qui souhaitent pourtant plus de liberté.

Et ce que nous faisons, nous, cela peut-il aider nos camarades Espagnols ? La veille de l'exécution, un socialiste m'a présenté une feuille de pétition qui devait être transmise à l'ambassade d'Espagne. Je l'ai signée, bien sûr, mais en faisant remarquer que Franco ne se soucierait guère de nos signatures. Et je ne pense pas que les désordres qui ont suivi les manifestations puissent avoir un effet salutaire. Briser les vitrines d'agences de tourisme espagnol, cela peut encore se défendre. Faire de même lorsqu'il s'agit de magasins qui n'ont rien à voir avec l'Espagne franquiste, cela ne peut faire que du tort à la cause que l'on veut défendre. La réprobation du pape, celle des gouvernements bourgeois, toutes réticentes qu'elles aient pu être, ont pu faire plus d'effet que toutes nos actions, et c'est peut-être à cause d'elle que six condamnés à mort ont été graciés, et que l'odieux supplice du garrot a été remplacé par le peloton d'exécution, cruel mais un peu moins barbare.

Fallait-il donc rester les bras croisés ? Non. Il faut faire ce qu'on peut, crier sa colère. Cela peut en tout cas pousser le gouvernement français à agir, même si c'est tardivement, même si c'est mollement.

Je me suis demandé aussi pourquoi la répression en Espagne nous tient tant à cœur, alors que d'autres exécutions capitales ont suscité si peu d'émotion en Europe. Au Chili, au Brésil, en Indonésie, en Iran, au Maroc, des révolutionnaires ont été et sont encore pourchassés, massacrés. En Egypte, j'ai lu récemment que deux condamnations à mort pour raisons politiques avaient été confirmées. Et les massacres continuent dans de nombreux pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine. Nous nous sommes bien émus pour le Chili, moins que pour l'Espagne toutefois, et pas beaucoup pour les autres pays. L'Espagne est plus près de nous, les plus âgés d'entre nous se souviennent de la guerre de 1936-39, et de notre anxiété lorsque nous attendions les nouvelles. Mais il ne faudrait pas que notre sensibilité, que notre solidarité, que notre internationalisme s'arrêtent aux frontières de l'Europe.

INTERNATIONALISME OU A-NATIONALISME ? — Je suis internationaliste et antiraciste avant tout, et totalement. Mais je ne suis pas a-nationaliste. Les frontières ont été fixées partout arbitrairement, c'est vrai. Mais il y a la langue, l'histoire, les habitudes, le genre de vie, qui sont nationaux, qu'on le veuille ou non. En Angleterre, en Allemagne, même en Belgique ou en Suisse, on se sent dans une autre atmosphère qu'en France. Quand on parle aux gens d'un de ces pays, surtout aux prolétaires qui n'ont pas voyagé autant que les bourgeois, on sent que les préjugés nationaux sont profondément ancrés en eux. Pratiquement, si l'on voyage, on a besoin d'un passeport national, et le jeune américain fort sympathique Gary Davies, qui avait déchiré le sien et s'était proclamé « citoyen du monde », a été contraint d'en demander un autre. Si l'on a un ennui à l'étranger, on est obligé d'avoir recours au consul de son pays. Et combien de questions nationales reste-t-il à régler à travers le monde ?

Aussi notre planète ne me paraît-elle pas mûre pour l'a-nationalisme. Le sera-t-elle jamais ? Je n'en sais rien, je ne sais même pas si c'est souhaitable. Ce qu'il faut, c'est que chaque homme admette la façon de vivre des autres peuples, les mœurs différents des siens.

Quant à dire, en ce qui concerne les Bretons, Corses, Basques et Occitans, « minorités régionales » au lieu de l'expression courante « minorités nationales », moi je veux bien. Pas la peine de se disputer pour une question de vocabulaire. Mais peut-être les intéressés ne seront-ils pas d'accord.

LE CINEMA PORNO TAXE. — Ainsi, on va faire payer une forte taxe aux cinémas qui passent des films pornographiques. Ceux-ci ont envahi les écrans, et ils sont pour la plupart d'une valeur artistique presque nulle. Mais où commence et où s'arrête la pornographie ? Dans certains films de qualité, on trouve bien souvent une ou plusieurs scènes qui peuvent être qualifiées de pornographiques. Qui va décider ce qui doit être taxé ? Il y a là un danger certain, et si l'on commence par la pornographie, rien ne dit que demain on n'appliquera pas la même mesure à toutes sortes d'idées subversives. Il faut se méfier, et ne pas se presser d'approuver une mesure qui risque de compromettre toute la production cinématographique non-conformiste.

LE SAHARA ESPAGNOL. — Après avoir longtemps attendu, l'Espagne a décidé de décoloniser la bande de désert qu'elle occupe, et que l'on appelait autrefois le Rio de Oro. La population y est peu nombreuse :50.000 à 75.000 habitants. Ce sont eux qui devraient décider ce qu'ils veulent être. Or, tout le monde s'en mêle. Le Maroc considère que le territoire lui appartient, et organise une marche dans le but de l'occuper. Sans doute l'existence de riches phosphates n'est-elle pas étrangère à cette attitude. La Mauritanie, dont l'existence, il y a peu de temps, était contestée par le Maroc, semble s'entendre avec lui en vue d'un éventuel partage. L'Algérie a pris position pour l'autodétermination, ce qui est la seule solution correcte. Mais n'espère-t-elle pas influencer le nouvel Etat et profiter de ses phosphates ? Que l'on laisse donc les Saharouis disposer librement de leur sort ; on ne se mêle que trop de leurs affaires.

TROUPES FRANÇAISES HORS DU TCHAD. — Ce slogan a été crié dans de nombreuses manifestations gauchistes. Maintenant c'est fait, le dernier soldat français a quitté le Tchad. Et dans quelles lamentables conditions ! Mécontent de l'intervention directe du gouvernement français auprès des rebelles pour essayer de sauver Françoise Claustre, le président Malloum a chassé les troupes qui avaient été envoyées pour aider son prédécesseur. Et Mme Claustre, son mari, et le pasteur Morala, demeurent prisonniers d'Hissène Habré, sans que l'on puisse rien faire pour eux. Le gouvernement français comprendra-t-il la leçon, et cessera-t-il d'intervenir dans les affaires intérieures de ses anciennes colonies ?

GUERRE CIVILE AU LIBAN (suite). — Elle fait rage plus que jamais. En plus des causes directes, il y en a une plus ancienne. La France, au temps du mandat, a préparé ce qui se passe aujourd'hui dans ce malheureux pays. Cherchant à profiter des divisions religieuses, elle a voulu, en les détachant de la Syrie, un Liban, un Djebel-Druze, un état des Alaouites indépendant mais demeurant sous son influence. Elle n'a réussi qu'au Liban, mais, voulant que ce pays ne soit pas trop petit, elle en a fait le « Grand Liban », en unissant à la région chrétienne de Beyrouth, celles de Tripoli, musulmane sunnite, et de Saïda, musulmane chiite. Cette politique se paie maintenant. Pour sortir du chaos actuel, il faut déconfessionnaliser le Liban. C'est ce que font ces jeunes chrétiens et musulmans qui — nous l'avons vu à la télévision — dans les rues de Beyrouth, barrent sur leur carte d'identité la mention de la religion. Que les luttes religieuses cessent, et il n'y aura plus que la lutte de classe, la seule qui ait un sens.

« MARX CRITIQUE DU MARXISME ». — Tel est le titre d'un livre de Maximilien Rubel (Payot éditeur). Son idée est que Marx n'est en rien responsable de ce qui s'est fait en son nom. Non seulement depuis la révolution russe, mais depuis sa mort. Car Rubel incrimine en premier lieu Engels, coupable, selon lui, d'avoir inventé une doctrine « marxiste », opposée aux idées anti-doctrinaires et anti-étatistes de Marx.

Bien entendu, Rubel condamne aussi les bolcheviks de 1917, affirmant que la Russie tsariste n'était pas mûre pour la révolution socialiste, et qu'elle n'a pu, par conséquent, accomplir d'autre tâche que celle de la révolution bourgeoise, l'accumulation primitive capitaliste, et ce par des moyens particulièrement brutaux. Ainsi, les pays qui se réclament frauduleusement du marxisme ont réalisé un type de capitalisme d'Etat opposé en tous points à ce que Marx attendait.

Bien. Mais cette non-préparation de la Russie aux tâches de la révolution prolétarienne, les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires l'avaient déjà signalée. Avaient-ils donc raison ? Et les bolcheviks ont-ils eu tort de vouloir aller le plus loin possible, dans l'attente d'une révolution européenne qui ne s'est pas réalisée ?

Et comment expliquer que précisément dans les pays où la révolution devrait se produire, la classe ouvrière ne se soit pas encore décidée à prendre le pouvoir et à réaliser le socialisme ? Et que ce soient les pays les moins développés économiquement, ceux du Tiers-Monde, qui aspirent à un socialisme irréalisable chez eux ? Quelles devraient être les tâches de leurs dirigeants ?

Toutes ces questions demeurent sans réponse dans le livre de Maximilien Rubel. Cependant, tel qu'il est, c'est un ouvrage qui donne à réfléchir.

DES LIVRES SUR LA CHINE. — Que l'on critique tant qu'on voudra l'U.R.S.S., la Chine et tous les pays qui se prétendent socialistes, ou en marche vers le socialisme, je n'y vois aucun inconvénient. A condition, toutefois qu'on le fasse d'un point de vue révolutionnaire, et que, par phobie ou par peur du communisme tel qu'il existe dans le monde, on n'appelle pas au secours les pays impérialistes et leur armée.

Aussi, je crois pouvoir signaler les livres sur la Chine de Simon Leys : « Les habits neufs du Président Mao » (Bibliothèque asiatique, Editions du Champ Libre) et « Ombres chinoises » (Union générale d'éditions). L'auteur en a écrit un troisième, « Révo cul dans la Chine pop », recueil de textes des gardes rouges, mais je ne l'ai pas encore eu entre les mains.

Simon Leys connait bien la Chine, où il a fait de longs séjours, et la langue chinoise. Et il n'est pas tendre pour la bureaucratie maoïste. Dans « Les habits neufs du Président Mao », il donne son interprétation de la révolution culturelle : Mao avait perdu le pouvoir politique au profit de Liu Shao Shi. Relégué dans des travaux théoriques, il a voulu reprendre les rênes du gouvernement et a lancé contre son rival les gardes rouges. Ces derniers, des jeunes communistes qui croyaient à la révolution, souffraient de l'emprise bureaucratique, mais demeuraient aveuglément fidèles à Mao, et, à l'époque, à Lin Piao, ce qui les a empêchés d'atteindre leur but. L'auteur est d'ailleurs loin d'approuver tous les aspects de leur action.

Dans « Ombres chinoises », écrit plus tard, Leys indique ce qu'il reproche à la Chine actuelle : d'essayer de faire table rase de toute la philosophie chinoise antique, d'avoir détruit la vieille ville de Pékin et ses prestigieux monuments anciens, à l'exception de quelques-uns destinés à donner une bonne impression aux visiteurs étrangers, d'empêcher l'individu de réfléchir par lui-même, de le couper de son passé chinois, de ne permettre à l'étranger de passage aucun contact avec des Chinois non choisis. Il a son idée sur la mort de Lin Piao : d'après lui, ce leader déchu n'était pas dans l'avion qui a été abattu par les Chinois au-dessus de la Mongolie, et qui transportait des membres de sa famille, mais avait été liquidé avant.

Leys ne dédaigne pas l'anecdote. Il nous raconte, par exemple, que les gardes rouges prétendaient inverser le sens des signaux lumineux : le rouge, couleur du communisme, ne devait pas être un signal d'arrêt, mais de marche en avant. Ceci, je l'avais déjà lu quelque part, mais je ne connaissais pas la suite : les bureaucrates, qui trouvaient le changement proposé trop plein d'inconvénients, se tirèrent d'affaire grâce à l'argument suivant : on doit s'arrêter au feu rouge par respect pour le communisme !

Ces livres de Simon Leys ne me font pas adopter une position définitive à l'égard de la Chine. Je les signale parce qu'à aucun moment l'auteur ne préconise un retour en arrière au point de vue social. Il déplore que l'on fasse table rase du passé philosophique, artistique, littéraire de la Chine, mais à aucun moment il ne regrette la vieille société. Ce qu'il reproche au régime maoïste est d'en avoir conservé les vices. Bien qu'il insiste peu sur les moyens de sortir de la situation actuelle, il en indique la ligne générale : le peuple chinois finira par se libérer lui-même de la bureaucratie. C'est peu, mais cela montre qu'il ne fait pas appel à l'impérialisme.

Faute de pouvoir visiter la Chine (le prix trop coûteux du voyage m'en empêche), je trouve intéressant d'être documenté par des livres de ce genre. Celui de Mme Macchiocchi « De la Chine », m'avait parfois agacé par son enthousiasme naïf, trop semblable à celui qui fut autrefois le nôtre à l'égard de l'U.R.S.S. Au contraire, j'ai eu l'impression que Simon Leys connaît bien ce dont il parle.

AUTRE ANECDOTE CHINOISE. — Terminons par une histoire amusante. Elle m'a été racontée en Albanie par un jeune maoïste français. Il m'a dit qu'un de ses amis avait fait le voyage de Chine, en groupe naturellement. Dans je ne sais plus quelle ville chinoise, il avait déposé dans la boîte aux lettres de son hôtel des cartes postales adressées à ses amis de France, et affranchies à l'aide de deux timbres, l'un représentant Mao Tse Toung, l'autre des soldats de l'armée populaire en train de tirer. Or, les timbres étaient placés de telle façon que les fusils étaient dirigés vers la poitrine de Mao. Le jeune homme fut convoqué par le Comité de l'hôtel, et un interprète lui dit en français : « Camarade, vous avez collé vos timbres d'une façon injurieuse pour le Président Mao ». L'accusé plaida non coupable, assurant qu'il n'avait eu aucune intention malveillante. « Bien. Nous acceptons vos excuses. Soyez plus vigilant à l'avenir. Merci camarade ! ».

Jacques GALLIENNE.

Pourquoi des échelons de salaires ?

Qu'il y ait une différence de salaires entre un manœuvre, un ouvrier qualifié et un technicien, cela peut se comprendre en raison de la différence de qualification. Mais qu'il y ait une différence de salaire pour une même qualification et un même travail, c'est inadmissible. Et un syndicaliste doit se révolter contre cela dont le seul but est de diviser les travailleurs.

Voici un exemple : dans un bureau chargé du courrier travaillent 10 sténo-dactylos qui font toutes le même travail : répondre aux lettres. Cependant aucune n'a le même salaire, bien qu'elles aient toutes la même qualification. Il y a la majoration pour ancienneté et la majoration pour les échelons de la grille des salaires qui font que les salaires sont différents. Et la différence atteint 600 francs par mois entre la plus et la moins payée. Or une telle différence entre employées qui font exactement le même travail et ont la même qualification est scandaleuse et a des conséquences désagréables dans le travail. L'atmosphère qui règne dans ce bureau y est mauvaise, la jalousie domine et le travail s'en ressent. Les plus mal payées jugeant qu'elles n'ont pas à faire le même travail que les autres puisqu'elles sont moins payées.

Cette règle des échelons existe surtout chez les employés et les fonctionnaires. Pour ces derniers, en voici un exemple chez les instituteurs que je prends dans « l'Ecole libératrice » du 31 octobre 1975, où est publiée la nouvelle grille des salaires.

Pour l'instituteur adjoint, il y a 11 échelons. Le 1er échelon est à l'indice 262 et le 11e à l'indice 430. Cela donne pour l'instituteur qui débute à l'échelon 262 un salaire brut de 2.177 francs par mois, et pour celui qui est à l'échelon 11 un salaire brut de 3.574 francs par mois. Soit une différence de plus de 1.000 francs par mois. Cela pour un même travail et une même qualification...

Outre les effets psychologiques qu'une telle différence de salaire peut provoquer, il y a cette absurdité que l'instituteur au 1er échelon est un jeune qui débute, marié ou près de se marier, ayant peut-être un enfant ou l'attendant. Donc qui a des besoins urgents, notamment d'installation. Par contre l'instituteur qui est au 11e échelon est déjà d'un âge avancé, ses enfants sont élevés, son installation achevée depuis longtemps. Ses besoins urgents sont donc moindres.

Eh bien, avec le système des échelons où le salaire progresse avec le temps, c'est celui qui a le moins de besoins urgents qui gagne le plus et celui qui a le plus de besoins urgents qui gagne le moins.

Cette différence de salaires qui n'a aucune justification humaine ni professionnelle n'a qu'un seul but : diviser pour régner. Aussi on peut s'étonner que les syndicats n'engagent pas une campagne contre cette hiérarchie des salaires que rien ne justifie sur le plan du travail et professionnel.

A propos du travail des femmes, il y a longtemps que les syndicats se battent pour qu'à travail égal il y ait salaire égal. Alors pourquoi tolérer des salaires inégaux pour un travail égal et une qualification égale ?

Il me semble qu'à l'exemple du travail égal salaire égal pour les femmes, les syndicats devraient engager une action pour l'abolition des échelons de salaires afin qu'à travail et qualification égaux il y ait des salaires égaux.

Pierre RIMBERT.

CONTRE QUI S'EXERCE LA DICTATURE EN U.R.S.S.

Dans un supplément au n° 42 (octobre 1975) des « Nouvelles de Moscou », on peut lire ceci :

« Les ouvriers et les employés composent à présent 82,2 % de la population (ouvriers 60,6 %) et la paysannerie kolkhozienne, ainsi que les artisans coopérateurs, 17,8 %. Les derniers vestiges des classes exploiteuses ont définitivement disparu de la structure sociale de notre pays depuis le milieu des années trente » (1).

S'il en est ainsi, alors pourquoi la dictature, pourquoi les hôpitaux psychiatriques et les camps de concentration ?

La dictature est toujours le signe indicatif d'une oppression. Et puisqu'il n'y a plus de classes exploiteuses contre qui s'exerce-t-elle ?

Elle ne peut s'exercer que contre les ouvriers, les employés, les kolkhoziens et les artisans coopérateurs. Donc contre les travailleurs.

C'est donc la dictature sur le prolétariat.

---

(1) Reproduit par « Index analytique de la presse communiste » du 23 octobre 1975.

A PROPOS DE LA COLONISATION

J'espère qu'en écrivant l'histoire de « la R.P. », notre ami Alexandre Croix ne manquera pas d'invoquer les « grandes enquêtes », les libres discussions engagées dans nos colonnes sur les problèmes les plus graves dont la solution pouvait déterminer l'avenir du mouvement ouvrier et les perspectives révolutionnaires. Le noyau engageait dès 1925 le débat sur *« le Front unique* et *l'Unité syndicale »* repris cinq ans plus tard sous le titre *« Mais la voilà l'enquête sur l'Unité syndicale »*. On a tout aussi librement débattu sur le *Rassemblement populaire* dès 1935 — sur *la politique de non-intervention en Espagne,* dès 1936 — sur *l'attitude des militants ouvriers et révolutionnaires devant la guerre menaçante,* dès 1937. Quelques mois après sa renaissance en 1947, les rédacteurs et lecteurs de « la R.P. » confrontaient leurs opinions sur *la scission confédérale, l'autonomie* et *l'adhésion* à F.O. Libres débats qui n'étaient jamais clos par une décision du Noyau ou par une conclusion arbitraire et définitive.

Aujourd'hui, comme on ne peut dissimuler nos divergences, on les constate et on les laisse s'exprimer... mais on semble craindre les prolongements qui pourraient rendre beaucoup plus efficaces les examens contradictoires. Qui s'attarde afin d'éclaircir la controverse est facilement accusé de se livrer à des « polémiques personnelles ». C'est quelque peu déconcertant. Aucun d'entre nous n'est animé par des intérêts personnels. Aucun d'entre nous n'est un professionnel de la politique, du syndicalisme ou de la Révolution. Notre « coopérative intellectuelle » ne vend pas de la « cuisine toute faite ». Elle a pour mission de fournir à chacun de nos lecteurs des éléments lui permettant d'élaborer son opinion personnelle.

COLONIES DE PEUPLEMENT ET COLONIES D'EXPLOITATION

C'est dans cet esprit que j'entends prolonger le débat sur *les colonies de peuplement* et *les colonies d'exploitation.* D'autant plus qu'il y a entre nous tous un accord préalable, implicite sur la condamnation de tous les crimes contre l'Humanité commis lors du peuplement ou de l'exploitation des colonies. Position d'autant plus facile à tenir qu'en aucun cas nous n'acceptons la hideuse formule : *la fin justifie les moyens,* quelles que soient la grandeur, l'efficacité ou la nécessité des fins que l'on invoque... parfois gratuitement.

Je n'ai pas voulu plaisanter en rappelant ici que le Monde entier à quelques rares exceptions sporadiques est divisé en peuples et nations nés d'une colonisation par peuplement... je veux dire par massives migrations de population.

La science a progressé avec une rapidité extraordinaire, en notre siècle, dans les domaines de la préhistoire, de l'anthropologie, de la géographie humaine. Il est possible d'établir la progression géométrique qui traduit l'augmentation de la population mondiale du paléolithique à nos jours (1). Quelques repères suffisamment significatifs.

Avant la conquête romaine, la population de la Gaule a décuplé en un millénaire. Au début de l'ère chrétienne, la Chine comptait 55 millions d'habitants. En 1970 on lui en attribuait plus de 700 millions. L'Angleterre et le pays de Galles disposaient en 1700 d'une population totale de 5.400.000 habitants qui en 1800 s'élevait à 8.650.000 (46 millions, aujourd'hui). L'Europe chrétienne au milieu du XV[e] siècle portait : 38 millions d'individus, en 1750 : 140 millions, en 1900 : 401 millions, en 1939 : 540 millions, *soit une croissance de* 1321 % *en cinq siècles.* Et cependant pendant la même période 55 *millions d'Européens* avaient émigré, pour la plupart en Amérique du Nord.

Ne parlons ni du *Canada* qui au temps de la colonisation française fut surtout une colonie d'exploitation — ni du *Mexique* qui, sous la colonisation espagnole, fut essentiellement une colonie d'exploitation.

Après la guerre d'Indépendance et la fondation des Etats-Unis, les treize Etats allongés le long du littoral atlantique portaient 4 millions d'habitants venus d'Angleterre... tous à l'origine pour échapper aux persécutions (c'est aussi pour offrir une terre d'asile aux *Quakers* que William Penn avait fondé la *Pennsylvanie).* La frontière a progressivement reculé jusqu'au Pacifique pendant le XIX[e] siècle. Les immigrants venus d'abord d'Europe, puis d'Asie et les Noirs arrachés à l'Afrique par les marchands d'esclaves (libérés au moins formellement après la guerre de Sécession) portèrent cette population de 9 *millions en* 1820, *a* 23 *millions en* 1850, 75 *en* 1900, 208 *millions en* 1972.

D'Europe vinrent 4 millions d'Irlandais entre 1820 et 1920 (immigration accélérée, après la catastrophique maladie de la pomme de terre en 1846 provoquant une *famine et une misère qui firent périr en* 5 *ans,* 1 *million d'Irlandais, soit le cinquième de la population)* — 6 millions d'Allemands, entre 1830 et 1930 — 1 million de Scandinaves entre 1840 et 1930 — 4 millions d'Italiens entre 1900 et 1960 — (l'émigration italienne avait commencé en 1820) — des millions d'indigents ou de proscrits partis de Pologne, de Russie, d'Europe centrale, des Balkans... Des lois draconiennes sur l'immigration au début du siècle fermèrent les frontières, puis les entr'ouvrirent afin d'appliquer la règle des quota (2). Cependant, les Etats-Unis furent pendant la guerre et l'après-guerre, terre d'asile pour pas mal de victimes des totalitarismes... pour beaucoup de Juifs, mais aussi pour beaucoup d'autres... y compris des Cubains échappant à Batista... revenant dans leur patrie après la chute de celui-ci, pour retourner dans le même lieu d'exil... afin d'échapper à Fidel Castro...

Tous les historiens contemporains — et les Américains les premiers ont dénoncé les massacres d'Indiens perpétrés lors de la marche vers l'Ouest. Albert Mathiez stigmatisait devant nous l'imposture de certains propagandistes, qui pour réduire la portée de ces massacres affirmaient que les effectifs de la population indigène n'avaient pas varié depuis le XVIII[e] siècle. Lui évaluait ceux-ci à 2 millions d'individus.

Donc en 1790 vivaient 6 *millions* d'êtres humains sur un territoire qui en porte aujourd'hui 208 *milllions* et où cependant la densité de la population reste basse, car il y a encore d'immenses espaces vacants. Il n'est pas d'exemple plus édifiant d'une colonie de peuplement.

L'AUSTRALIE... AVANT LA FRANCE

Le cas de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande illustre également notre propos sur les colonies de peuplement. L'Angleterre envoyait en Virginie ses convicts (forçats). Il fallut bien, après la guerre d'Indépendance, transférer le bagne dans une autre possession anglaise. C'est ainsi qu'en 1788 on débarquait en Nouvelle Galles

(1) On sait que *MALTHUS* édifia son système (quelque peu méprisé aujourd'hui) sur le parallélisme entre *la progression géométrique* de la population mondiale et *la progression arithmétique* des ressources alimentaires du Monde, celle-ci fonction d'abord de l'extension des terres cultivées par la colonisation de peuplement.

(2) Cette règle limite l'immigration selon le pourcentage des émigrants de même origine dans la population totale.

du Sud (Australie) 700 convicts. On en compta jusqu'à 160.000 dans la première moitié du XIXe siècle, parmi lesquels *des déportés politiques* et *des Irlandais proscrits.* En fait le peuplement par les Blancs ne s'accéléra qu'après 1846, et son caractère fut beaucoup plus varié qu'on ne le pense. En Australie occidentale, le manque de main-d'œuvre, — alors que se développait l'élevage du mouton qui commença par l'importation d'une dizaine de bêtes et qui s'est élevé jusqu'à la plus haute production lainière du monde — provoqua l'appel à la métropole pour de nouveaux « convicts » — Au contraire, en Australie méridionale, à rapide développement agricole, on refusa d'accueillir les victimes de la déportation... abolie pour toute l'île en 1868. La découverte de mines d'or, au Nord-Ouest de Melbourne, provoqua un véritable rush ; en deux ans la population de Victoria passa de 77.000 à 540.000 habitants.

Il y eut en Australie des luttes sociales analogues à celles qui caractérisèrent *« l'accumulation primitive »* dans la métropole. Les immigrants : paysans anglais ruinés, proscrits libérés ou évadés, chercheurs d'or souvent réduits à la misère et au vagabondage... allaient naturellement s'opposer aux éleveurs d'ovins dont les prés s'étendaient au détriment des champs cultivés.

L'Australie est aujourd'hui un « Dominion » comptant 8 millions d'habitants groupés essentiellement sur la périphérie, qui libérés des servitudes européennes ont obtenu des avantages sociaux et des libertés politiques, encore significatifs aujourd'hui. C'est en 1895 que les femmes y ont joui du droit de vote plus de vingt ans avant les Anglaises. En 1856 on commençait à y appliquer la loi de huit heures (63 ans avant la France). En 1935 — un an avant la France — on y introduisait la semaine de 40 heures ; et en 1939 un système de Sécurité Sociale (6 ans avant la France).

La colonisation de la *Nouvelle Zélande* a suivi celle de l'*Australie.* Ce fut à l'origine en 1814 des établissements protestants, en 1837 des établissements catholiques, à peine 1.000 immigrants anglais. Dirigé d'abord par la Compagnie de « New Zeeland Association », le peuplement blanc, d'abord sporadique, prit une grande extension après 1846. Les deux îles que constituent la Nouvelle Zélande, devenues dominion en 1907, comptent aujourd'hui près de 2 millions d'habitants. Sur le plan social, on peut noter des progrès parallèles à ceux de l'Australie, parfois plus rapides.

Mais on s'irrite de cet optimisme qui consacre un fait, la supériorité du « Blanc »... de « l'Européen » dont les biens, les recherches et les privilèges couronnent des montagnes de cadavres d'aborigènes, de ruines des sociétés ancestrales.

Certes, il serait odieux de négliger, dans la sérénité d'une démonstration, cette deuxième et très lourde colonne du bilan. En Australie, vivaient avant la colonisation de 200.000 à 400.000 individus, qui, privés de tout contact avec la civilisation, dispersés sur un continent où domine le désert, où les cultures vivrières étaient inconnues, sinon impossibles, en proie à de sanglantes guerres tribales, ignorant même la poterie et l'écriture, semblaient des survivants de l'époque paléolithique. Les aventuriers impitoyables qui comptèrent parmi les premiers Australiens blancs, ne cherchèrent pas à composer avec des ennemis qu'ils ne voulaient pas distinguer d'une faune sauvage. On organisa contre les indigènes isolés de véritables « chasses à courre ».

La situation était quelque peu différente en *Nouvelle Zélande.* Les « Maoris »... probablement issus d'anciens envahisseurs (3)... formaient un peuple aguerri, vigoureux, courageux. Il fallut disputer la terre au cours de deux véritables guerres, dont la dernière de 1860 à 1868 laissa de lourdes pertes des deux côtés et se caractérisa par d'horribles massacres. On tenta de convertir les indigènes et de normaliser les rapports. Il n'est pas certain que les Maoris en aient humainement profité. Cependant, on doit constater que, 42.000 en 1896, le recensement de 1952 en comptait 120.000.

(3) Réalité historique, significative. En Océanie, comme en Amérique latine (Mayas, Incas, Aztèques, etc...)... les civilisations les plus riches furent l'œuvre de peuples conquérants, de l'établissement de colonies de peuplement.

DES « LIQUIDATIONS » MASSIVES

Encore une fois, il n'est pas dans nos intentions d'ignorer systématiquement les crimes commis contre les populations indigènes en Amérique du Nord, comme en Océanie. Nous souhaitons d'ailleurs que ces obligations humanitaires ne soient pas strictement localisées, selon les besoins de la cause... que l'on ne braque pas le projecteur sur ces déshonorantes pages d'histoire... en promenant un discret lumignon sur les millions de victimes de la « collectivisation » agricole sous Staline... sur les 6 millions de Juifs, liquidés sous Hitler.

Mais si grâce aux remarquables découvertes de l'anthropologie (où *Claude Lévy-Strauss* joue un rôle éminent), nous connaissons ces peuples autrefois écrasés sous les illuminations du progrès ; si les mass-média nous renseignent — parfois dans un esprit tendancieux — sur des fléaux autrefois ingorés et promènent des millions d'auditeurs et de spectateurs, dans les avenues du passé et les gouffres de l'actualité, il ne faudrait pas en conclure que ce sont là malheurs et monstruosités déterminés par la civilisation contemporaine.

Dans *l'Histoire Générale du Travail,* dirigé par Parias, on parle en connaissance de cause, de la *révolution néolithique, effet de la naissance de l'agriculture et de l'industrie* qui fut d'après ses savants collaborateurs *à l'origine des guerres et de l'esclavage.* On peut en conclure que ses conséquences ont abouti à des massacres, à des liquidations massives, que l'Histoire n'a pu mentionner. Ce fut essentiellement *la lutte entre le pasteur et le chasseur... entre le paysan et le chasseur dont il coupait les pistes* et *le pasteur nomade dont les migrations piétinaient les cultures.*

Faut-il rappeler que sous l'Antiquité, les invasions ne furent pas de simples conquêtes militaires, mais des déplacements de peuples entiers, que les Doriens détruisirent les civilisations crétoise et mycéenne, que la ruée des Barbares dans l'Empire romain s'explique peut-être par la poussée de *« paysans itinérants »* abandonnant des terres devenues de simples jachères pour se porter vers d'autres terres à défricher et à cultiver.

Les colonies d'exploitation furent-elles moins meurtrières (4) ? Nous consentirons volontiers à quelques évocations, si toutefois on se plait à cette macabre arithmétique. Il y a peut-être des lois historiques... des nécessités qui provoquèrent l'émigration des hommes et l'exportation des capitaux. Celle-là fut-elle moins nécessaire que celle-ci ? Qui oserait le prétendre.

Et la libération des indigènes exploités... « décolonisés » est-elle aussi évidente que la normalisation — par un mouvement plus ou moins rapide, mais irréversible des rapports entre les populations de multiples origines, les autochtones et aborigènes ? Nous n'en sommes pas convaincus.

Roger HAGNAUER.

(4) Presque toute l'Amérique latine fut essentiellement, dès le XVIe siècle, colonie d'exploitation. On évalue *à plus de 10 millions d'Indiens,* le total des pertes subies, pendant la première période, par une population incapable de supporter le travail dans les mines et les plantations extensives. Le dominicain *Bartholémy Las Casas* passe pour un bienfaiteur de l'Humanité pour avoir demandé qu'on ne condamne à l'esclavage que les Indiens, *prisonniers de guerre ou coupables de s'opposer ... aux « missionnaires armés » de la Foi chrétienne.* Comme il fallait trouver de la main-d'œuvre à bon marché, on la chercha en Afrique et ce fut le début de la « traite des Noirs »...

Informations syndicales

COMMUNIQUE DES OUVRIERS DU CHANTIER LEX (CGEE-ALSTHOM) EN GREVE DEPUIS LE 15 OCTOBRE

Les ouvriers du service LEX-CGEE Alsthom, filiale du puissant groupe CGE, travaillant à l'électrification de la ligne Saint-Lazare-Versailles sont en grève depuis le 15 octobre avec le soutien de la section C.F.D.T. Les quarante ouvriers, immigrés en grande majorité, travaillant de nuit ont cessé le travail pour revendiquer le travail de jour ou les heures de nuit payés à + 100 % (actuellement payées + 50 %). Ayant été embauchés pour travailler de jour, la CGEE Alsthom liée par contrat à la S.N.C.F., les oblige à travailler de nuit. Les ouvriers du service LEX estiment donc que le travail de nuit est exceptionnel et qu'il doit être payé à + 100 % comme le précise la convention collective.

Après une brève entrevue forcée avec Camuset, P.D.G. de l'entreprise, qui leur a dit ne rien pouvoir faire, la majorité des ouvriers a décidé de poursuivre la grève jusqu'à satisfaction de leur revendication. Ils exigent en outre le paiement des jours de grève, car ils sont tous présents à 7 h 30 sur leur lieu de travail.

Organisons le soutien actif et financier des grévistes.

Solidarité avec les ouvriers du chantier LEX.

Soutien : Section C.F.D.T. CGEE Alsthom, Crédit Mutuel n° 039.0271, 19, rue Bergère, Paris-10e.

Adreses du siège CGEE Alsthom : 13, rue Antonin-Raynaud, 92 Levallois-Perret.

Adresse du chantier : CGEE Alsthom, 33, rue Yves-le-Caignand, 92250 La Garenne-Colombes.

COMMUNIQUE DE L'UNION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'ALIMENTATION (Genève)

Le Comité technique de l'UITA sur la santé et la sécurité dans l'industrie des boissons a tenu sa première réunion les 17 et 18 octobre 1975, au siège du BIT à Genève. Des organisations syndicales de l'alimentation d'Allemagne, d'Autriche, du Danemark, de Norvège, de Suède et de Suisse y étaient représentées.

Le comité a été créé en juin 1975, lors de la Deuxième Conférence internationale des travailleurs des boissons, en vue d'étudier les graves problèmes de santé et de sécurité dans ces industries, principalement ceux concernant le bruit et l'ergonomie, et de définir des actions internationales. Des rapports sur les situations concrètes dans les entreprises, les réglementations nationales et les droits syndicaux en la matière ont permis de mettre en évidence des problèmes spécifiques à cette industrie.

L'intensité du bruit, en particulier dans les chaînes d'embouteillage, provoque des nuisances souvent dangereuses pour la santé des travailleurs. Elle dépasse fréquemment le seuil du tolérable, et des valeurs de 90, 100 décibels ou plus ont été constatées. Cela ne peut pas ne pas avoir de graves conséquences médicales sur les travailleurs : troubles auditifs : mais aussi neuro-végétatifs, vaso-circulatoires, etc.

La limite de 90 décibels, communément admise par l'OIT et par la plupart des législations nationales, n'est plus conforme aux exigences d'humanisation des postes de travail, ni aux possibilités technologiques. Ainsi, la norme considérée comme la limite du supportable par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui a présenté un rapport au Comité, est de 85 décibels.

Les organisations syndicales, pour leur part, rappellent qu'un tel niveau nuit encore à la santé, et insistent pour que les normes admises soient abaissées le plus rapidement possible, dans l'intérêt des travailleurs, à 80 décibels.

Depuis des années, les organisations syndicales dans l'industrie des boissons luttent pour obtenir des équipements de protection satisfaisants : aménagement des locaux et des postes de travail, protections individuelles, etc. Toutefois, le Comité estime que ces actions tendent à réduire les effets négatifs des nuisances, et qu'il importe aujourd'hui de s'attaquer en priorité à leur source, c'est-à-dire à la conception même et à l'installation des équipements industriels. C'est sur les fabricants de machines qu'il s'agit en particulier de faire pression, et les participants à la réunion soulignent que l'UITA doit entreprendre une action à ce sujet.

Le programme de travail suivant a été adopté par le Comité :

— Echange d'informations entre les organisations affiliées sur les réalisations en cours et les réglementations nationales dans leurs pays respectifs. Le Comité envisage des voyages d'études et des visites d'entreprises (brasseries au Danemark, fabriques de machines en Allemagne par exemple) où des résultats particulièrement significatifs ont été obtenus.

— Le Comité précisera des normes en matière de bruit et d'ergonomie, en collaboration avec les autres organisations affiliées, et s'efforcera de les faire appliquer tant au niveau des diverses réglementations nationales qu'au niveau international, ceci en particulier en agissant auprès de l'OIT (Conférence internationale du travail, prochaine réunion technique tripartite des industries de l'alimentation et des boissons).

— Une action coordonnée auprès des constructeurs de machines le plus communément utilisées dans l'industrie des boissons, tendant à améliorer leurs conditions d'utilisation par les travailleurs, est proposée par le comité aux organes de l'UITA.

— Le travail du Comité vise également à susciter la mise en place de comités de sécurité, de médecins du travail compétents, d'ingénieurs de sécurité dans les grandes entreprises, etc. Dans le même sens, les maladies dues au bruit doivent être incluses dans les maladies professionnelles et leur compensation par les régimes d'assurances sociales, reconnue.

Le Comité technique sur la santé et la sécurité dans l'industrie des boissons considère que cette première réunion et le programme d'activités constituent la base de son travail pour les années à venir.

MOTION DU SYNDICAT DES INGENIEURS ET CADRES DE LA METALLURGIE F.O.

Le Conseil Syndical des Ingénieurs et Cadres Force Ouvrière de la Métallurgie s'est réuni le 25 octobre 1975, pour préciser ses positions en vue du Congrès de la Fédération des Métaux, qui se tiendra à Montrouge en novembre prochain.

Après délibération, le Conseil :

— s'inquiète de la dégradation de l'activité dans la métallurgie, en particulier dans l'aéronautique et la sidérurgie. Il déplore, sur un plan plus général, l'inadaptation de la formation des jeunes et souhaite le développement de la formation technique et pratique ;

— se prononce pour le principe d'une grille unique de classifications ;

— reconnaît que si la détention préventive est une procédure discutable en soi, l'affaire de Vendin-le-Vieil a permis d'étaler publiquement le grave problème des accidents du travail ;

— suit et approuve les démarches du Bureau Confédéral en vue d'améliorer les conditions de départ à la retraite et d'obtenir la réduction de la durée hebdomadaire du travail ;

— décide de participer activement à l'action de l'UFICTAM, organisme permanent de liaison des ingénieurs, cadres, techniciens, administratifs et agents de maîtrise au sein de la Fédération F.O. de la Métallurgie ;

— insiste sur la nécessité d'améliorer les relations européennes économiques et politiques et fera tous ses efforts pour les développer.

L'ESPAGNE AVEC FRANCO OU SANS FRANCO (II)

(SUITE)

L'Espagne donc, marqua un tournant capital avec le gouvernement qui se constitua en février 1957, celui-là même dans lequel les ministres de l'Opus Dei se proposèrent de libéraliser le commerce extérieur, de favoriser l'initiative privée, d'inciter au libre jeu les forces économiques et, en somme, de se modeler sur les pays capitalistes développés.

Il faut encore dire que l'Opus Dei s'est préoccupé de créer des équipes de technocrates, attirant les jeunes qui sortent des universités au moyen de toutes sortes de sinécures. Ceux qui ne se laissent pas directement séduire trouvant, cependant, des débouchés appropriés à leurs ambitions dans les bureaux techniques des grandes banques ou dans des postes universitaires, dans l'attente de pouvoir offrir leurs services à un régime moins caractérisé. La peine vaudra d'être prise un jour d'étudier attentivement l'apparition de la technocratie en Espagne, son développement et l'importance de son rôle, aussi bien dans le passé récent, l'actualité et même le futur immédiat. Quoi qu'on en dise, l'idéologie ne pèse pas beaucoup pour les technocrates ; que le régime soit de droite ou de gauche, réactionnaire ou révolutionnaire, il trouvera toujours l'équipe de technocrates pour appliquer sa politique économique !

Au Plan de Stabilisation succédèrent, dans les années suivantes, des Plans de Développement triennaux, le premier commençant en 1964. Mais comme l'économiste Tamames le dénonce : « le manque de contrôle dans l'exécution et l'absence d'une véritable politique propre à la conjoncture, eurent comme conséquence la rupture d'une des bases supposées du Plan, la stabilité des prix. L'indice des prix et du coût de la vie atteignit une hauteur hors de toutes les prévisions, sans qu'on pût mettre en action en temps opportun les mesures nécessaires pour éviter une telle hausse. Il s'ensuivit de là que tous les calculs faits sur les investissements, la consommation, les salaires, etc., se révélèrent erronés, rendant le programme totalement caduc » (3).

Le développement ultérieur se fit d'une manière chaotique, qui profita surtout au capitalisme national et international, qui investirent là où il convenait le mieux à leurs intérêts. Il en résulta conjointement un déficit croissant de la balance des paiements, couvert seulement par les rentrées de devises dues au tourisme, qui en 1972 ne furent pas moindres de 2 milliards 600 millions de dollars, et aussi grâce aux fonds envoyés de l'extérieur par le million d'émigrants espagnols, envois qui dans la même année atteigniront 971 millions de dollars.

Comme on peut en juger, c'est la prospérité occidentale — tourisme et admission d'ouvriers espagnols — qui a facilité pour la plus grande part, le démarrage économique de l'Espagne. « Les chiffres relatifs aux entrées de fonds dues au tourisme mettent en lumière de façon indiscutable le rôle capital joué par celui-ci dans le développement du pays. On a dit qu'un tel développement aurait été impossible sans les 20 milliards de dollars apportés par le tourisme dans ces vingt dernières années. Les raisons ne manquent pas à ceux qui soutiennent cette thèse. Le tourisme est notre principale industrie d'exportation et son rôle est exceptionnel non seulement pour l'équilibre mais encore pour qu'il y ait, chez nous, excédent des recettes sur les dépenses, notre balance des comptes étant toujours déficitaire, quant au strict chapitre commercial. » (4)

Tout cela est indéniable. Il existe cependant un revers de la médaille : une augmentation des produits de première nécessité entraînant une élévation vertigineuse des prix, la spéculation effrénée sur les terrains, et la lamentable dégradation urbaine tout le long des côtes, etc. L'inflation et l'enchérissement constant du coût de la vie sont supportés par les travailleurs, qui en font les frais au jour le jour. Les nombreuses grèves, bien qu'elles soient interdites, dont sont le théâtre presque toutes les provinces espagnoles, et qui provoquent des licenciements et des emprisonnements, témoignent que la situation est insupportable pour les ouvriers, alors que dans le même temps le capitalisme continue d'accumuler des bénéfices toujours plus élevés.

L'agriculture espagnole

Au terme de la guerre civile, une des premières mesures adoptées par le franquisme fut d'annuler non seulement les transformations sociales qu'on avait effectuées, vaille que vaille, dans la zone dite « rouge », mais aussi toutes les tentatives timides de réforme agraire menées à bien par la République. Le propos du nouveau régime était d'assurer la conservation des vieilles structures de la propriété agraire, par manière de remerciement aux grands propriétaires terriens pour le soutien reçu de leur part pendant la guerre civile. Sollicitude qui s'étendait encore aux petits propriétaires, principalement andalous ou castillans, parmi lesquels la Phalange avait trouvé sa plus importante clientèle politique. Pourtant par une espèce de curieuse ironie de l'Histoire, ces anciennes structures, qu'on voulait sauver, disparurent progressivement tout au long du processus d'industrialisation entamé par le propre régime franquiste. Les fidèles soutiens du général Franco durant la guerre civile furent condamnés inexorablement à faire figure de victimes propitiatoires du régime qu'ils avaient tant contribué à instituer !

La société agraire traditionnelle reposait sur une abondante main-d'œuvre, et fort peu onéreuse et comptait aussi sur un marché réduit mais sûr, étant donné le bas niveau de la demande et les barrières protectionnistes qui lui épargnaient la concurrence extérieure. En conséquence le propriétaire se limitait à une économie de simple subsistance, très peu « capitalisée », dans laquelle aucune nécessité ne s'imposait de réduire les coûts ou de chercher de nouveaux marchés. L'Espagne était un pays agricole, mais avec une agriculture arriérée, tournée vers le passé, qui n'avait pas connu de transformations depuis bientôt cent ans, depuis les temps lointains de la cession des biens de mainmorte (biens ecclésiastiques). Une forte concentration de grandes propriétés — *latifundios* — existait néanmoins en Estremadure, en Andalousie dans la Manche et dans la région de Salamanque ; propriétés dans lesquelles subsistaient beaucoup de vestiges féodaux, ainsi qu'un taux très élevé d'analphabétisme, un coefficient non moins grand d'absentéisme de la part des propriétaires, ceux-ci s'en remettant à des fidéi-commis pour l'exploitation d'un innombrable prolétariat agricole. Dans le reste de l'Espagne on notait une plus grande parcellisation du sol en exploitations petites ou moyennes — *minifundios*

(3) Ramon Tamames : *La Republica. La Era de Franco* Alianza-Editorial-Alfaguara Madrid 1973, p. 472.

(4) *Informacion.* Camara de Commercio, Industria y Navegacion de Bilbao numéro 1264, septembre 1973, p. 9.

— avec une plus grande diffusion de la propriété et une moindre proportion de salariés. En 1930, des 23 millions 700.000 habitants que comptait l'Espagne, plus de 50 % vivaient — vivaient mal — de l'agriculture (5).

Le processus d'industrialisation auquel nous nous référons fit chanceler tout cet archaïque monde agricole espagnol. Dans l'année 1958, la population des champs perdit 230.582 unités de son effectif, desquelles 215.123 étaient des salariés, c'est-à-dire des paysans sans terre ; en 1964 la perte fut de 205.700 personnes, dont 64.000 salariés. Que nous disent ces chiffres ? Qu'en 1964, les petits propriétaires commençaient également à abandonner la campagne, qu'ils fussent métayers ou même fermiers. Ainsi, en dix ans seulement, entre 1955 et 1965, c'est-à-dire dans la première période d'industrialisation, le nombre des salariés agricoles tomba de 2 millions à 1 million environ. L'époque de la main-d'œuvre abondante et à vil prix était close. Résumons ; si, jusqu'en 1940 50 % et plus de la population espagnole vivaient de la terre, aujourd'hui il n'en est plus guère que 25 %. Comme nous l'avons déjà dit, et là il vaut de le répéter, l'Espagne a cessé d'être un pays agricole, et la société traditionnelle paysanne est en voie de disparition.

L'émigration du paysan vers les cités industrielles espagnoles ou vers l'étranger oblige le propriétaire, devant une main-d'œuvre chaque jour plus rare, à offrir des salaires plus élevés — l'indice entre 1957 et 1963 passe de 100 à 225,3 — et un nouveau départ de 100 étant fixé en 1964, le cap de 152,3 était atteint en 1968 — et surtout à se « mécaniser ». Le parc de tracteurs qui était de 71.000 en 1961 était passé à 191.400 en 1967, pour pouvoir faire front à la nouvelle situation. Or la mécanisation suppose à son tour, un changement dans les techniques de production, surtout dans la petite et moyenne propriété. L'agriculteur est confronté à un ensemble de problèmes et de nécessités nouvelles, dont la solution l'oblige à reconsidérer l'étendue de sa terre, la forme des cultures, ses propres relations avec le marché, etc. La mécanisation pose en même temps le problème du financement, du recours aux institutions de crédit et aussi de la coopération avec les agriculteurs voisins. Le tracteur et les autres machines agricoles exigent un minimum de superficie pour que l'exploitation soit rentable, le propriétaire petit ou moyen est donc dans le cas de s'agrandir soit en acquérant soit en prenant à ferme ou bien encore en mettant en commun ses propres terres avec celles d'autres propriétaires. La coopération est donc pour beaucoup une absolue nécessité.

Le sociologue Pérez commente ainsi le phénomène : « L'abandon des campagnes par la main-d'œuvre traditionnelle n'imposa pas seulement la concentration de la propriété et des entreprises agraires, ce qui était déjà beaucoup, mais il en résulta aussi une intégration de fait entre les structures agraire et industrielle. Ce qui altéra les relations et les positions respectives des différentes classes sociales, précipitant dans chacune l'apparition de caractères modernes, industriels, spécifiques, particulièrement dans une partie minoritaire, dynamique et croissant sans cesse, des agriculteurs (6). » Ainsi il en fut terminé de façon définitive de certaines formes de migration rurales internes, qu'on voyait encore peu d'années auparavant. Disparurent, en effet, les bandes de moissonneurs dont le spectacle lamentable était offert chaque année durant les mois d'été, se déplaçant du Nord (originaires de la Gallice, des provinces de Leon ou de Zamora) ou du Sud (Andalous) pour les terres à blé de la Meseta (Castille). En plus l'exode vers les villes devenu la règle a ouvert des canaux de communication entre la cité et le champ, les paysans vivent ou veulent vivre à l'heure de la ville, incités par la diffusion des moyens de communication de masses (*mass media*), et spécialement par la télévision. En 1961, seulement 0,5 % des familles résidant dans les zones rurales disposaient de la télévision ; en 1969 la proportion atteignait le chiffre de 34 % !

Dans ces données, peut-on encore affirmer que les paysans pauvres constituent toujours la force révolutionnaire qu'on reconnaissait en eux avant la guerre civile, particulièrement dans les années 30 ? Le problème agraire revêtait alors un caractère explosif qu'il n'a plus aujourd'hui, étant donné que d'un côté les structures archaïques sont en passe de disparaître pour toujours et que d'un autre il s'est établi avec l'industrialisation un débouché énorme pour les paysans sans travail ou misérablement rétribués. Ajoutons encore que des dizaines de milliers d'exploitations « minifundistes » ont également disparu, cédant le pas à de grandes exploitations de type véritablement capitaliste. Pour l'antique « latifundisme », lui, il s'est totalement transformé, comme on l'a vu, sous les coups du capitalisme moderne. Naturellement les problèmes de la campagne n'ont pas disparu pour autant, mais ils sont d'une autre nature actuellement que celle dont il nous fallait les aborder autrefois. En tout cas, les paysans, dans le « contexte » de capitalisation et de concentration, qui condamne irrémédiablement la petite propriété, au moins pour ce qui concerne le sol ,se désintéressent de toute répartition individuelle de la terre.

Le journalier agricole qui n'a pas cédé à la tentation d'émigrer et qui est resté au champ, se sent chaque jour moins attaché à l'idée révolutionnaire du partage des terres, idée si vive dans les années qui suivirent la Révolution russe. Il préfère les avantages de la condition de salarié : journée de travail légale, salaire fixe et cotisation aux assurances sociales. Au fur et à mesure que la mécanisation progresse de plus grandes possibilités s'offrent à lui de devenir « tractoriste » ou mécanicien, c'est-à-dire d'approcher sa condition de celle de l'ouvrier industriel. Il est possible et on le dira que sa « conscience de classe » soit inférieure à celle de ses pères, qui luttèrent pour la révolution agraire. Il faut s'en convaincre : aujourd'hui les paysans ne sont plus la force révolutionnaires qu'ils furent dans les années antérieures à la guerre civile. Cela ne veut pas dire qu'avec le temps, leur condition de salarié définitivement acquise, ils ne retrouvent pas leur conscience de classe maintenant estompée et qu'ils ne redeviennent pas, alors, des éléments précieux de la lutte sociale. Mais, répétons-le, cette lutte ne présentera plus les aspects de celles du passé et ne ressemblera en rien aux révoltes agraires dont Diaz del Moral s'est fait l'historien (7).

Le Pouvoir de la Banque

Nous avons déjà dit, en traitant de l'industrialisation du pays, que le principal bénéficiaire en a été le capital financier. Celui-ci en effet peut être tenu pour le groupe social le plus important et l'arc-boutant le plus solide du système social qui régente actuellement l'Espagne. Cela du propre dire de l'économiste Tamames, déjà cité par nous. Groupe social de la plus grande importance, et pourtant fort peu nombreux, chiffrable tout au plus à quelques milliers de personnes qui se trouvent dans tous les conseils d'administration des banques ou des entreprises de caractère privé. Cette oligarchie financière dirige non seulement la vie économique espagnole selon les vues qui l'intéressent plus particulièrement mais elle exerce aussi une influence notable sur la superstructure politique, les deux s'interpénétrant d'ailleurs fort intimement.

(5) Se reporter à l'œuvre déjà citée de Tamanes, p. 64-65.

(6) Ouvrage cité p. 45-46.

(7) Juan Diaz del Moral : *Historia de las agitaciones campesinas andaluzas* Alianze Editoria. Madrid 1967.

La Banque à travers tous les mécanismes de financement et grâce au crédit de la Banque d'Espagne a pu, peu à peu, dominer la plus grande partie des entreprises privées et s'arroger ainsi un pouvoir immense. Les banques, en général, agissent en consortium, elles ont créé des sociétés et se sont réparti les conseils d'administration, politique qui ne cesse de s'épanouir avec la plus grande intensité ! Comme la Banque est la maîtresse du crédit, elle mène à sa guise une politique effrontément discriminatoire, favorisant les entreprises qui appartiennent ou qui sont « contrôlées » par tel ou tel groupe bancaire et négligent les autres. Dans toutes les industries de base espagnoles, Ciment, Electricité, Sidérurgie, Sucreries, etc., il est facile de trouver un groupe bancaire prédominant. D'autre part la Banque est aussi le canal ordinaire des investissements étrangers qui, à partir de 1959 ont pris une telle ampleur qu'on admet que, selon les années, ils entrent pour 6 à 10 % de la formation du capital brut, avec cette destination particulière que les fonds étrangers convergent surtout vers des industries comme les produits pharmaceutiques, l'alimentation, le matériel de transport, etc.

En Espagne, donc, le noyau fondamental du pouvoir économique réside dans la Banque privée, qui « pénètre de toutes parts le système économique national », écrit encore Tamames, qui ajoute « Dans la Banque mixte, la concentration économique est encore plus élevée, comme le démontre synthétiquement le fait que les 7 plus grandes banques — sur un total de 112 — disposent de plus de 70 % des ressources des déposants ou des épargnants de tout le pays. Par voie de conséquence, ce même groupe des 7 est dans le cas de dispenser le crédit à travers le territoire dans la proportion de 60 %. Il dispose encore d'un portefeuille de titres, qui représenterait 89 % du volume général des dépôts de même genre, et qui équivaudrait à 10 % environ du capital déboursé pour toutes les sociétés anonymes du pays. La concession de moyens financiers à court ou à long terme aux entreprises qui en général n'ont que de maigres sources de financement interne — autofinancement —, l'énormité de leur portefeuille propre de valeurs, accru de tous les dépôts de titres que leur confient le plus grand nombre des actionnaires individuels, tout cela confère au groupe dirigeant de la Banque privée, un pouvoir exorbitant sur les autres secteurs de l'économie espagnole » (8).

La forte concentration financière se manifeste encore par l'absorption des banques de moindre importance par les plus grandes. Par exemple de 1948 à 1972, bien qu'il se fût créé 25 nouvelles banques, le nombre total de celles-ci avait diminué de onze, ce qui revient a dire que dans l'intervalle précité 36 institutions bancaires avaient disparu. Or cette disparition n'avait pas été la conséquence de faillites ou de fermetures pour défaut de clientèle mais de concentration par absorption. D'autre part, les prises de participation des grandes banques dans le capital des banques petites ou moyennes sont allées en augmentant ces dernières années. Pour l'instant, une vingtaine d'entités bancaires se trouvent liées, d'une manière ou d'une autre, à des banques de plus grande importance, ce qui présage, à terme plus ou moins rapproché, leur absorption pure et simple, conformément à un processus inexorable entamé depuis une vingtaine d'années (9).

En bonne logique capitaliste les grands dévorent les petits. De cette concentration découle toute une série de conséquences politiques et économiques. Tant que durera ce pouvoir de la Banque, il apparaît vain d'escompter un changement dans la structure sociale.

(8) Ouvrage cité p. 377.

(9) Voir l'article « *Hier et aujourd'hui dans la Banque* » dans la *Revista de Informacion Economica Mundia* éditée par la Banque de Bilbao.

Les forces armées

Depuis la fin de la guerre civile on n'a pas cessé de spéculer sur l'attitude de tel ou tel général, présumant de sa part une hostilité à Franco, dont le joug aurait été jugé inacceptable. Sans doute de telles attitudes existèrent, se fondant sur des mobiles différents ; la plupart venant d'ailleurs de vieux généraux désirant le rétablissement de la monarchie, aspiration qu'ils osèrent formuler en 1943 dans une requête qu'ils présentèrent au Caudillo lui-même ; d'autres se sont sentis frustrés dans leurs prétentions prétoriennes, fortifiées par leurs « victoires » remportées pendant la guerre civile, et aussi blessés par l'omnipotence qu'afficha depuis Franco. Mais tout cela ne vise ou ne visait, en dernière analyse, qu'à consolider un régime que les uns et les autres ont aidé résolument à créer et à maintenir. D'ailleurs aucun de ces généraux supposés en révolte ne s'est jamais décidé à passer de la parole aux actes. Au surplus, Franco a su apaiser le mécontentement en les pourvoyant de grasses sinécures ou en les mettant purement et simplement à la retraite, car il sait mieux que personne qu'un chef sans troupes est une pure fiction.

Toute l'armée s'est donc adaptée à la longue *paix armée* du régime franquiste, duquel elle s'est constituée au long des années le plus grand protecteur, jouissant d'une influence sans pareille. Il suffit de savoir, par exemple, que de l'ensemble des ministres qui formèrent les gouvernements successifs depuis 1939, un tiers appartenait à l'armée. D'autre part, l'Armée contrôle totalement les forces de sécurité — police armée et garde civile — auxquelles elle fournit leur appareil de commandement: elle alimente d'autre part une grande part des cadres de l'administration publique, au niveau des gouverneurs et des directions générales ; elle remplit aussi d'importantes fonctions dans les entreprises publiques — spécialement dans l'INI *(Institut National de l'Industrie)* et elle fait également partie, en tant que telle, de conseils d'administration d'entreprises privées, qui ne sont pas peu nombreux : Coiffant la pyramide, Franco n'est-il pas en définitive son émanation la plus parfaite ? Dans ces conditions on ne peut être surpris que l'Armée en particulier et les forces de l'ordre public en général aient toujours offert l'exemple monolithique d'une adhésion et d'une fidélité parfaites au régime. Celui-ci a été créé par des militaires et n'a pu prolonger son existence que grâce à eux.

Antérieurement au XIX[e] siècle, l'Armée n'avait pas un véritable caractère politique, se bornant à obéir aveuglément au monarque, sans intervention dans l'intérieur du pays. Cette manière de faire changea complètement au cours du XIX[e] siècle, durant lequel elle fut employée à étouffer les troubles et à maintenir l'ordre à travers le pays. On en arriva ainsi à une politisation de l'armée, se manifestant par des complots, des pronunciamientos et des coups d'Etat, bien que les généraux intéressés prétendissent souvent revêtir les étiquettes adverses de *libéraux* ou de *conservateurs.* Mais il se produisit inévitablement que l'armée, après des expériences diverses, comprît finalement que son rôle naturel était dans la conservation de l'ordre, qui lui faisait la part la plus belle, et elle opta très vite pour la défense de l'injustice et de l'*ordre* ! Elle s'identifia à la monarchie, de laquelle elle tira les plus grands avantages, se comportant toujours en véritable *groupe de pression.* Se bureaucratisant chaque jour davantage, elle offrit le spectacle d'une pléthore d'officiers, qui jamais ne correspondit aux exigences réelles, et immensément supérieur à celles des autres armées européennes, où, pourtant on ne lésina jamais sur le parasitisme !

(10) La *Revista Espanola de la Opinion publica,* Madrid octobre-décembre 1974, p. 100.

Quelques chiffres : en 1909 l'armée espagnole comptait 11.700 officiers et 80.000 soldats, ce qui supposait un officier pour 7 soldats ; en 1927 le nombre total des officiers s'élevait à 23.124, en 1970 en additionnant les chefs et les officiers pourvus d'un commandement dans les armées de Terre, Air et Mer, on arrivait au nombre de 36.062. D'autre part on dénombre actuellement 824 généraux dont la plus grande part n'ont rien à commander parce qu'il n'y a rien à commander. Comme les forces militaires étaient en 1970 de 289.000 hommes, nous voyons que les 824 généraux ajoutés aux 36.062 chefs et officiers, ne peuvent prétendre, chacun, qu'au commandement de 8 soldats, et que si l'on décompte séparément les généraux, il revient à chacun de ceux-ci un effectif de 350 hommes ! Complétons le cadre par l'énumération des forces de l'ordre. Celles-ci se détaillent de la manière suivante : 8.200 fonctionnaires d'un Corps dit de police, plus 20.000 unités de la Police Armée et 60.000 gardes civils, la clef de voûte du régime. Cet ensemble de 90.000 hommes — un tiers de ce que représente l'armée — est chargé en permanence du maintien de l'ordre public, c'est-à-dire de briser par tous les moyens l'opposition au régime. L'armée ne représente donc que la seconde ligne de défense du régime, et pour l'instant elle n'est seulement employée que sous la forme de tribunaux militaires.

Que pense aujourd'hui l'armée ? A-t-elle changé de mentalité et d'attitude comme nous assurent les Carrillo et consorts ? Il est certain qu'elle se présente à nous comme une épaisse et opaque réalité, de laquelle nous ne connaissons rien du point de vue social et politique. Jamais aucun sphynx a été aussi interrogé comme le sphynx militaire espagnol ; interrogé non seulement par certains groupes qui cherchent au sein même du régime une issue politique leur assurant les plus grandes chances de survie mais aussi par d'autres qui appartiennent à l'opposition ouverte au système. Certains, après ce qui est arrivé au Portugal, se font des illusions et mettent leurs espérances dans tel ou tel général, catalogué à priori comme « libéral », pour qu'à la tête de l'armée il chasse le régime actuel. Précisément ce qui est advenu au Portugal ne peut que retenir n'importe quel général « libéral » à supposer qu'il en existe. Nous ne voyons pas, en toute franchise, pourquoi l'armée irait contribuer à ruiner un régime, qui est son incarnation et dans lequel elle se meut comme poisson dans l'eau.

L'Organisation syndicale

Une loi du 26 janvier 1940 créa formellement l'Organisation syndicale, à partir de laquelle se constituaient des syndicats dits « verticaux » qui devaient grouper en leur sein — rien de moins que pour supprimer la lutte de classes — les patrons, les techniciens et les travailleurs. Ces derniers seraient obligatoirement encadrés dans les syndicats, ceux-ci étant soumis à la hiérarchie de la Phalange et partant assujettis à l'Etat. L'orientation totalitaire de ce syndicalisme était évidente, trop évidente ! Aussi en 1971 — trente et un ans après l'acte constitutif — quelques réformes, purement théoriques, prétendirent offrir une image plus « démocratique » de la formule première, mais de toutes manières, les syndicats ne cessèrent pas d'être des appendices de l'Etat. La classe ouvrière, autant qu'elle pouvait se manifester, refusa dès le départ toute représentativité à cette Organisation Syndicale, comptant avec elle le moins possible jusqu'à s'opposer même à sa bureaucratie, quand elle se sentait en force de se mettre en grève. De cette façon, les travailleurs ont empêché que les syndicats verticaux ne les lient en plein à l'engrenage du système franquiste.

Protestation déjà le fait que la classe ouvrière n'eut jamais de représentants dans l'Organisation syndicale, dirigée exclusivement par une bureaucratie désignée par le régime et appartenant essentiellement à d'autres classes sociales. Fortement centralisée ladite Organisation est dirigée par un nombre réduit de personnes non éligibles, mais qui sont désignées par des organismes gouvernementaux habilités à cet effet, de manière qu'une petite camarilla dispose des leviers principaux aux différents échelons, national, provincial et même local. Les seuls mandataires des ouvriers pouvant l'être par votation directe des ouvriers, au seul stade des liaisons *(enlaces)* primaires de l'entreprise, et le seul pouvoir de celles-ci consistant à transmettre aux patrons les revendications des ouvriers de l'entreprise même, toute solidarité éventuelle avec des prolétaires d'autres usines ou chantiers se trouvant frappée d'interdit. D'ailleurs, comme si tout cela ne suffisait pas à ligoter les intéressés, les dirigeants de l'Organisation Syndicale se sont prémunis contre toute intrusion étrangère — sur le plan de l'unité de travail de base — en imposant les conditions suivantes : « 1° Sont inhabilités irrévocablement ceux qui se manifesteraient en opposition avec l'ordre institutionnel et syndical ; 2° Sont considérées comme infractions électorales tous les actes qui apparaissent comme une propagande contre les principes de base qui inspirent l'Organisation Syndicale. »

Comme nous l'avons déjà signalé, la grève reste résolument prohibée, puisqu'il a été décrété que la lutte de classes n'existe pas. Après des années, quand il fut évident que malgré toutes les affirmations contraires la grève n'avait pu être retranchée de la vie sociale, on s'avisa de la décorer pudiquement du nouveau nom de conflit du travail *(conflicto laboral)* ! Les *grèves,* même déguisées dans l'euphémisme susdit, ayant continué de se produire, atteignant même une ampleur ces derniers temps, que le régime était loin de soupçonner, la bureaucratie syndicale a commencé de promettre que le droit à la grève serait peut-être reconnu. Le gouvernement lui-même a fini par promettre cette reconnaissance, toutefois avec de telles limitations, qu'il n'y aura pas de grèves *légalement* possibles. En effet, les travailleurs pourraient se déclarer en grève aux seules conditions suivantes : « Que la grève ne dépasse pas la sphère de l'entreprise ; qu'elle s'accomplisse hors des lieux de travail ; qu'elle ne concerne jamais le personnel d'établissements militaires ; que l'entreprise affectée n'ait pas à charge des prestations de services publics ; que le conflit n'ait pour cause que les conditions strictes de travail ; qu'elle ne vise pas l'interprétation ou l'application de règlements en vigueur ; que la déclaration de grève soit faite par écrit, avec la signature, la date et le nom, prénom, domicile et emploi des travailleurs concernés. »

Il y a encore plus : avant de déclencher la grève, une commission des syndicats tentera d'aboutir à une conciliation entre ouvriers et patrons, et si celle-ci ne peut être trouvée, une Délégation du Travail interviendra qui, achoppant à son tour s'en remettra à une magistrature du Travail, ultime échelon de cette procédure dilatoire...

Autre aspect de l'Organisation Syndicale qui excite des appétits démesurés : l'aspect économique. En effet, il faut prendre en considération l'énorme potentiel économique accumulé par les syndicats verticaux, prélevé sur la sueur du prolétaire. Malheureusement nous ne disposons pas de chiffres récents, mais on se fera une idée du capital dont dispose ladite Organisation si l'on veut bien réfléchir qu'en 1965, il y a donc dix ans, ses finances se présentaient de la façon suivante : un patrimoine de 5 milliards de pesetas ; des propriétés immobilières pour un total de 3 milliards de pesetas (coût de l'époque, qui peut être doublé, au cours d'aujourd'hui) ; des participations dans les mutualités et les associations de secours dépendant du Ministère du Travail, etc., dont le montant est inconnu. Ces organismes qui détiennent des sommes considérables, placent leurs disponibilités dans des entreprises industrielles. Les données pour la seule année 1962 chif-

fraient ces investissements à la somme de 120 milliards de pesetas, répartis dans pas moins de trente sociétés espagnoles, parmi les plus considérables. A combien peuvent-ils atteindre treize années plus tard ? On conçoit que tout cela puisse offrir une idée alléchante, encore que très sommaire, du capital dont dispose l'Organisation Syndicale.

La seule organisation de l'opposition qui ait joué le jeu de l'Organisation Syndicale, préconisant depuis des années la pénétration, c'est naturellement le Parti communiste. Celui-ci considère que les entorses à la morale révolutionnaire ne tirent pas à conséquence, si elles permettent d'obtenir quelques postes, même au plus infime de la hiérarchie de cette Organisation Syndicale, dans l'espoir que des conditions plus favorables permettront d'accéder au sommet. Dans les vues d'avenir du P.C.E., le projet est vivement caressé d'être l'héritier, si possible, de cette Organisation syndicale, et de faire main basse, ensuite, sur son important capital. Mais l'affaire n'ira pas sans obstacles, le discrédit total de l'actuelle Organisation Syndicale fait que les travailleurs, rendus à eux-mêmes, auront peu de propension à une « unicité » organisationnelle imposée d'en haut, et qu'il résultera une première difficulté de ce côté-là. De surcroît les tenants de la bureaucratie franquiste du syndicalisme vertical ont élevé de telles barrières devant une concurrence éventuelle, que celle-ci aura quelque peine à les franchir.

Ramon PUIG.

(A suivre)

Prix du pétrole et bénéfices

Il y a quelque temps, notre ami Louzon avait demandé de rechercher le coût de production du pétrole, de le comparer au prix de vente pour connaitre le bénéfice. Eh bien, voici ces renseignements d'après une estimation parue dans le « Bulletin du Fonds Monétaire International » d'octobre 1975.

Au 1er janvier 1975, le « prix affiché » du baril de pétrole était de 11,25 dollars. Mais ce prix affiché sert seulement de base au calcul des redevances aux Etats des pays producteurs et aux impôts prélevés par ces mêmes Etats. Le prix de vente officiel, lui, n'était que de 10,46 dollars, qui se décomposent comme suit :

	Dollars	%
Coût de production	0,12	1,15
Part (redevance et impôts) des Etats des pays producteurs	9,80	93,69
Part des compagnies	0,54	5,16
Total	10,46	100,00

Voilà, c'est clair. Le coût de production et le bénéfice des compagnies représente à peine 0,66 dollar le baril. Le reste : 9,80 dollars est le bénéfice des Etats des pays producteurs de pétrole.

Signalons qu'en 1974, les seuls pays arabes producteurs de pétrole ont encaissé 61 milliards de dollars, dont 54 milliards ont été investis ou placés. La plus grande partie ont été investis ou placés dans les pays industrialisés de l'Occident. Seulement 5 milliards ont été donnés ou investis dans les pays sous-développés.

C'est en France, dans le cadre de la Confédération Générale du Travail, que les idées syndicalistes révolutionnaires ont pris naissance et se sont développées. La Confédération occupe une place à part dans le mouvement ouvrier international... Elle prétend représenter seule la classe ouvrière... L'autonomie a fait sa force et elle entend rester autonome.

Pierre MONATTE.

(au Congrès anarchiste d'Amsterdam - 1907).

Au 16e R.A. à Trèves

COMMUNIQUE DU COMITE DE SOLDATS

Cette note a pour objet de vous communiquer des faits qui se sont déroulés le mardi 21 octobre dans le 16e régiment d'artillerie au quartier Castelnau à l'entrée de la ville de Trèves (Feyen) en République Fédérale Allemande.

Dans la matinée de ce jour, trois de nos camarades, les canonniers Léonard, Quéniard et Seiffert ont été arrêtés, fouillés puis interrogés par la Sécurité Militaire. Ce qu'on leur reproche : avoir participé à une réunion de « caractère politique et anti-militariste ». Sanction immédiate : 60 jours d'arrêts de rigueur sont demandés contre eux (cela signifierait 60 jours de cellule et la durée du service prolongée d'autant).

Dans l'après-midi de ce jour, nos trois camarades sont enfermés dans les ignobles locaux disciplinaires du Quartier. Aussitôt, ils démarrent une grève de la faim pour :

1 - La défense des libertés fondamentales : liberté d'expression, liberté de réunion.

2 - La suppression de la Sécurité Militaire.

3 - Protester contre le nouveau règlement de discipline générale.

Aussitôt leur volonté d'entamer une grève de la faim connue (ils ont fait parvenir au Colonel Sommervogel, commandant le 16e R.A., une lettre expliquant leur posiiton), nos trois camarades sont séparés et enfermés dans d'autres régiments de Trèves ou de sa région. C'est le procédé classique utilisé par les militaires pour casser un mouvement, ici la grève de la faim. A l'heure actuelle, nous ne savons pas où sont emprisonnés nos camarades. Une seule chose est sûre : nous ne les reverrons pas au 16e R.A. Une fois leur peine de prison terminée, ils seront vraisemblablement mutés et de ce fait isolés.

Une fois de plus, la hiérarchie militaire a frappé, sans même se donner la peine d'un simulacre de justice, et lourdement : soixante jours de prison pour avoir seulement participé à une réunion de caractère « politique et anti-militariste ». Qui dira que le militaire reste un citoyen ? Que reste-t-il des droits fondamentaux de ce citoyen, une fois sous l'uniforme ?

Mais la lutte continuera et nous invitons tous les soldats et tous les civils à y participer. Car comme l'ont manifesté nos trois camarades abusivement emprisonnés, les raisons de lutter existent. Comme eux, nous combattrons pour :

1 - Nos libertés de citoyens à part entière. Chaque soldat doit pouvoir lire ce qu'il lui plait, avoir les idées qu'il lui plaisent et pouvoir les exprimer, disposer du droit de s'organiser afin d'être en mesure de faire reconnaitre ses aspirations et ses revendications face à la hiérarchie militaire.

2 - La suppression de la Sécurité Militaire. La S.M. est toute puissante au sein de l'armée et se place au-dessus même de la hiérarchie. La S.M. ce sont des militaires en civil qui débarquent à n'importe quel moment et qui sur de simples soupçons et au mépris de toute justice digne de ce nom (aucune possibilité de se défendre, pas de témoins, pas d'avocats) vous arrêtent, vous enferment, vous fouillent et vous interrogent pendant des heures. La S.M., c'est l'outil répugnant d'une prétendue justice militaire, qui n'a qu'une fonction : la répression dans les casernes.

3 - Protester contre le nouveau règlement de discipline générale qui, sous des allures de libéralisation (exemple : les cheveux moins courts) ne représente en réalité qu'un recul par rapport aux acquis des luttes récentes de Karlsrühe, Draguignan, Verdun, etc... : aggravation du régime des arrêts et prolongation accrue de ce fait de la durée légale du service, pouvoirs accrus laissés aux commandants de corps

DEUX ABONNÉS EN COLÈRE

Journal de tendance et droit d'expression

Abonné à la R.P. depuis déjà bon nombre d'années, je fais partie de ceux dont le nombre augmente je le crois et qui se demandent un peu plus à chaque numéro, s'ils pourront longtemps continuer à lui maintenir leur confiance. Je m'explique.

Que, au nom de la fidélité à Monatte et aux principes qui, en leur temps, motivèrent la création de la R.P., des opinions divergentes soient échangées dans ses colonnes et qu'elle ait voulu et réussi à rester une des seules tribunes libres (avec l'Ecole Emancipée) du mouvement ouvrier, ne peut que recueillir mon approbation pleine et entière. Mais assimiler les prises de positions contre le capitalisme impérialiste U.S. à de « l'américanophobie » et la victoire du peuple sud-vietnamien sur ce même impérialisme, à une défaite de la liberté (même si, j'en conviens, c'est loin d'être le triomphe) n'est-ce pas dépasser les limites de l'acceptable ? Et puis taxer le soutien au peuple palestinien de « parti-pris antisémite », présenter comme on l'a fait Bergeron, malgré son attitude écœurante dans l'affaire du « Parisien libéré », comme un chef syndicaliste vénérable, se gausser de l'échec de Maspéro, « l'éditeur de tout ce qui touche à la Révolution », obligé de fermer boutique pour des raisons dont on ne retient que la moins significative ! Croit-on que, sous couvert de liberté d'expression, tous les abonnés de la R.P. pourront éternellement cautionner des prises de position qu'on trouve généralement dans une tout autre presse. Certes, un révolutionnaire peut parfaitement refuser Marx, Lénine, Trotsky, Mao aussi bien que Proudhon ou Bakounine, mais au nom de ce refus a-t-il le droit de choisir ouvertement le parapluie américain ?

A cette question essentielle, s'en ajoute une autre qui rejoint la première. La liberté d'expression est un droit auquel j'ai de bonnes raisons de tenir sans restriction. Mais vouloir cette liberté signifie-t-il que n'importe qui puisse écrire n'importe quoi dans n'importe quelle presse ? Et les deux articles de Barlet (le premier par Duperray interposé) avaient-ils vraiment leur place dans ce journal ?

Barlet ne cache pas son appartenance à la majorité réformiste du Syndicat National des Instituteurs. Mais ce droit que je serai le dernier à lui contester, lui donne-t-il celui de propager des thèses réformistes dans une revue qui se veut révolutionnaire ? N'utilise-t-il pas abusivement une tribune libre, lui dont les amis, en supprimant il y a déjà longtemps celle qui existait dans l'Ecole Libératrice, ont transformé indument le journal d'un syndicat unitaire en un organe de tendance où les minorités ne peuvent plus s'exprimer (1) ? Barlet est, je le suppose, abonné comme moi à la R.P. et on me rétorquera qu'en tant que tel, il a le droit d'y publier son point de vue. La R.P. étant, contrairement à l'E.L., un journal de tendance, cette position me paraîtrait justifiée si la R.P. était d'orientation réformiste. Par contre, si elle se veut fidèle à son titre à ce que je crois être ses origines, je ne vois pas pourquoi la presse d'un courant syndicaliste révolutionnaire devrait être masochiste ? Pourquoi ouvrirait-elle ses colonnes à des réformistes qui les utilisent pour caricaturer grossièrement, voire de façon injurieuse les positions des minorités, et plus spécialement de celle qui maintient depuis plus de 70 ans la tradition révolutionnaire dans le syndicalisme enseignant, à savoir l'Ecole Emancipée.

(1) L'an passé l'Ecole Libératrice n'a pas publié le placard annonçant la parution de la brochure consacrée à l'un « de l'E.E., des anciens du S.N.I. », Marcel Valière. Par contre, elle a passé 4 pages de publicité E.D.F. en faveur des centrales nucléaires... pour introduire le débat !

Et qu'on ne vienne surtout pas crier à la censure là où il n'y a que problème d'orientation et rien d'autre. Les deux articles que j'incrimine sont, pour le lecteur, censés exprimer le point de vue de la R.P. sur la vie interne du S.N.I. En attendant de savoir si tel est bien le cas, je m'abstiendrai volontairement de réfuter les innombrables affirmations que Barlet nous assène sans le commencement d'une démonstration, comme des vérités « d'évidence ». Tout au plus ferai-je remarquer que ce qu'il qualifie de « motif futile » de protestation, n'était que le refus de la part de sa tendance de donner suite à des réclamations et de rectifier des affirmations fausses. J'ajouterai que la question de Congrès « mise à l'étude il y a deux ans », n'a pas été abordée dans toutes les sections départementales dont la mienne, ce qui n'a pas empêché les responsables majoritaires de répartir leurs mandats à leur convenance, en violation des décisions votées pour l'A.G. départementale et au mépris des objections des délégués minoritaires. C'est ce que Barlet et ses camarades appellent sans rire « la recherche des conditions de la réunification syndicale, l'accueil de toutes les opinions, le droit à la diversité, le respect des règles démocratiques ». Chacun a pu se rendre compte à quel point le portrait que Barlet fait des tendances minoritaires du S.N.I., illustre ces beaux principes. Il est vrai qu'une minorité fait plus qu'échapper à cette exécution sommaire : le F.U.O. Après une lune de miel de quelques années, la majorité réformiste et les « Lambertistes » se mettent en ménage. C'est leur droit mais c'est aussi le mien de faire remarquer le chemin parcouru depuis l'occupation des locaux du S.N.I. en 1968. En ce temps-là, une « direction pourrie » reprenait possession de son bien (?) manu militari, avant d'exclure haineusement quelques gauchistes de droit commun. Affreux malentendu ! Les guerres de religion sont dieu merci, terminées ! Aujourd'hui, les mêmes protagonistes font liste commune dans l'Hérault ; le F.U.O. « approuve le rapport moral » et « soutient plusieurs motions » présentées par la direction... de 1968. Pour ne pas être en reste, celle-ci « se retrouve avec le F.U.O. sur les thèmes essentiels » et « applaudit son leader » qu'elle avait pourtant été bien près, il y a sept ans, de pousser dans la charrette des condamnés. Encore une fois, les uns comme les autres sont libres de leur orientation et de leurs alliances. Et ce rappel d'une histoire récente n'a d'autre but que de montrer que, même à un « ramassis », ne donne pas des leçons qui veut, qu'il s'agisse de fidélité à son passé, de démocratie, d'indépendance syndicale ou de « construction du socialisme dans la liberté ». A la R.P. de reconnaître les siens.

A. MORIER (01).

Pas sa place dans "la R.P." !

Il ne s'agit pas d'accuser la R.P. de complaisance envers F.O. Mais on peut s'interroger sur l'intérêt présenté par la publication dans le numéro d'août-septembre des extraits du discours d'André Bergeron à l'Assemblée des militants F.O. de la région parisienne.

I. — Qui A. Bergeron vise-t-il quand il déclare : « Je ne me laisserai pas engager dans la voie de la haine ni dans celle de l'intolérance... parce que j'ai conscience que la violence qui fatalement en résulte finirait par mettre en cause la démocratie et la liberté ». Les grands mots sont lâchés, avec un accent démagogique qui n'est pas sans rappeler celui des hommes du pouvoir et du patronat quand ils s'adressent aux téléspectateurs. Qui A. Bergeron accuse-t-il de violence ? La lutte syndicale n'est pas violence ! D'où vient la vio-

lence sinon toujours de la réaction ? Alors, si l'on suit bien A. Bergeron, il faut renoncer à des objectifs du genre de celui de la Charte d'Amiens : Emancipation totale des travailleurs et expropriation capitaliste. Voilà un objectif qui risque fort d'amener une violente réaction (de l'adversaire).

— Quelle démocratie ? Quand les grands moyens d'information (le mot propagande conviendrait mieux) sont utilisés à discrétion par le pouvoir en place, truquant, par un bourrage de crâne intensif (violence caractérisée contre l'esprit) le jeu démocratique.

— Quelle liberté ? Sans doute celle des patrons de réaliser des bénéfices. « Le gouvernement devrait admettre qu'il serait juste que les richesses accumulées pendant deux décennies de prospérité réintègrent les circuits économiques et sociaux grâce auxquels elles ont pu exister » affirme avec beaucoup de déférence A. Bergeron. Pense-t-il vraiment que cette juste revendication aura la moindre chance de se réaliser si les travailleurs ne se montrent pas assez pressants pour la faire aboutir ? Pourtant, la tendance gouvernementale semble plutôt agir en sens inverse. On a vu l'argent normalement destiné aux circuits sociaux (celui des contribuables) offert sans contrepartie à Citroën, entreprise privée.

A moins qu'il ne s'agisse de la liberté dont dispose le patronat de réduire les travailleurs à l'état d'esclaves salariés que l'on peut mettre au chômage quand les bénéfices sont en baisse, que l'on voudrait pouvoir déplacer comme des pions. Dans sa définition de la liberté, A. Bergeron parle du « droit de quitter son entreprise pour aller dans une autre ». Il ne devrait pas oublier la liberté de choisir et de conserver son lieu de résidence. André Bergeron ignore-t-il que l'accord du 14 octobre 1974 exclut du bénéfice de l'allocation supplémentaire d'attente aux salariés licenciés pour motif économique (90 % du salaire) « les allocataires qui ont refusé, sans motif valable, un emploi offert par l'agence nationale pour l'emploi soit au lieu de leur résidence, soit dans tout autre lieu, dans les limites de la France métropolitaine. L'emploi offert doit ressortir soit à leur spécialité, soit à toute autre activité professionnelle compatible avec leur formation antérieure et leurs aptitudes » ? (Décret du 25-9-67).

— Vous avez perdu votre emploi dans une fabrique d'ampoules électriques à Strasbourg, mon brave ? Allez donc fabriquer des bougies à Perpignan !

— Merci mon Prince !

II. — Au sujet des chômeurs, A. Bergeron affirme que F.O. a œuvré pour leur éviter le drame des soupes populaires. Espérons que leIs chômeurs apprécieront la délicatesse de cet argument qui dégage de désagréables relents de démagogie. Réduire le temps de travail et abaisser l'âge de la retraite ne serait-il pas plus juste et conforme à la dignité des travailleurs ? Cette solution semble d'ailleurs avoir enfin été mise à l'étude par le gouvernement depuis quelque temps.

III. — Quand il aborde le problème de l'enseignement, A. Bergeron ne semble préoccupé que par l'avenir des jeunes qui ont des diplômes. (Inutile d'insister sur la petite phrase démagogique : « les enseignants font leur travail et ils le font bien ». J'y suis personnellement très sensible, merci !) A. Bergeron n'emploie plus le mot Démocratie auquel il semble tellement attaché. C'est bien dommage. Est-il nécessaire de rappeler que les classes dites « à programme allégé » sont fréquentées, pratiquement à 100 % par des enfants de familles ouvrières ? (Il s'agit des anciennes classes de transition). Quelle proportion d'enfants de ces mêmes familles trouve-t-on dans les lycées et les facultés ? L'égalité des chances n'existe pas. Les bons élèves (évidemment les enfants des milieux socio-culturels favorisés) sont poussés dès le début de la scolarité. Tant pis pour les autres. Comme disait Thiers, ce grand apôtre de la République - Démocratie - Liberté - Egalité - Fraternité, le peuple en sait toujours assez. C'est le système scolaire qui est en cause. Il appartient aux enseignants et aux parents de lutter contre ce système. L'opposition au projet Haby était un épisode de cette lutte. Il s'agissait en l'occurrence d'éviter une aggravation du système : le projet voulait institutionaliser la ségrégation dès l'âge de cinq ans). De toute manière, un remède est déjà prévu pour lutter contre une éventuelle démocratisation de l'enseignement. Si l'école publique se met à s'occuper des enfants défavorisés, eh bien on réunira les autres dans les écoles privées et le tour sera joué. Le processsus est déjà engagé : aide accrue à l'enseignement privé, prélevée allègrement sur l'argent des contribuables, sous prétexte que les parents doivent pouvoir choisir librement l'école qui convient à leurs enfants. Le principe de liberté, nous y sommes tous très attachés. Mais ne négligeons pas celui d'Egalité. En chantant l'Internationale, à la fin de l'Assemblée, A. Bergeron aurait bien fait de méditer sur le troisième couplet :

L'Etat comprime et la loi triche
L'impôt saigne le malheureux...
Le droit du pauvre est un mot creux...
L'Egalité veut d'autres lois...

Assez de discours farcis d'autosatisfaction, de grands mots et de démagogie. Celui de A. Bergeron peut (peut-être) satisfaire les militants de F.O. Mais il n'a pas sa place dans la R.P.

Claude BOCK (93).

A TRAVERS LES LIVRES

POUR LES TEMPS MAUDITS DE MARCEL MARTINET

J'écris ce mardi 11 novembre, date célébrée par Marcel Martinet dans ces **Temps Maudits** qui, enfin, viennent d'être réédités, dans la collection 10/18, avec **La Nuit.** Nicole Racine a présenté en une excellente préface la noble personnalité de notre irremplaçable Marcel Martinet. On a joint la préface à la 2e édition de **La Nuit** de Léon Trotski. Cette pièce de poète visionnaire parut en 1921, avec des illustrations de Gaston Pastré, ami indéfectible, dont la compagne, la belle poétesse Violette Rieder, vient de disparaître. Les témoins d'une époque douloureuse entre toutes nous quittent tour à tour. C'était, il y a encore peu de temps, la bien chère Renée Martinet, dévouée aux mauvais jours. Il est heureux que soient maintenus le souvenir et la présence d'un de nos écrivains les plus méconnus.

Un jeune imprimeur indépendant, un poète, Edmond Thomas, a récemment publié un beau volume d'hommages et de textes inédits à Marcel Martinet. Il faut l'aider à continuer son entreprise de « Plein Chant » (à Bassac, Charente-16). On nous demande de toutes parts une solidarité. Mais, si nous ne demeurons pas à l'avant-garde de la pensée humaine, qui le sera ?

Marcel Martinet est un nom qui prendra son rayonnement. Il a été tenu dans un demi-oubli par des forces néfastes qui s'étaient déclarées « de gauche ». Sa fierté généreuse, son franc parler étaient mal vus de ces adversaires et la qualité de son « message » leur échappait. Nicole Racine l'explique un peu. Je n'oublie pas qu'avec Pierre Monatte, il fut des premiers à refuser la mise au pas guerrière en 1914, et, avec Han Ryner, selon son témoignage même, rencontré aux premiers jours de la grande folie, de ces rarissimes résistants à l'abrutissement officiel et collectif.

Il faut — trop brièvement ! — dire la valeur, la puissance profératrice de cette suite de déplorations du massacre des peuples, le large souffle poétique de la hantise de la mort des jeunes hommes — allemands ou français — notre internationaliste ne distinguait pas entre les hommes promis aux vendanges sanglantes. J'ai voulu relire ces textes sans analogues dans toute la littérature contemporaine. J'ai été replongé par la lucidité terrible du poète devant les événements. Cette protestation, hélas ! demeure d'une actualité brûlante après 60 années. Les couches nouvelles ont intérêt à écouter cette voix prenante, à acquérir conscience de la nécessité de recommencer la lutte contre les puisssances sombres.

Et, revoici **La Nuit.** Peinture poignante de la fin de la guerre, avec le court espoir d'une régénération. Ecrasement des bonnes volontés par les séides du vieil ordre, par le système oppresseur des classes travailleuses. Il y aurait des critiques à relever aujourd'hui sur la préface de Léon Trotsky. Mais, en 1922, on pouvait croire à des méthodes révolutionnaires meilleures. Je ne veux insister que sur la vision du poète dramaturge, vision sans superficielles illusions, ayant pesé les choses et les hommes dans la nudité des faits. Il faudrait que ce chef-d'œuvre trouve accueil chez les jeunes troupes de théâtre en quête de textes solides et énergiques, qu'elles entreprennent des représentations nouvelles. Nous n'avons pas tellement d'auteurs à proposer à la jeunesse, flambeaux qui doivent dissiper la nuit et vouer les maîtres maudits au recul dans les tanières où leur sauvage survivance deviendra leurs lieux d'existence.

Marcel Martinet, génie de lumière est de ceux qu'il importe de faire reconnaître. Revendiquons avec lui, loin des sanies de vengeance et de violence, la justice véritable et l'amour des hommes entre eux.

Louis SIMON.

HISTOIRE DU TRAVAIL ET DES TRAVAILLEURS

par Georges LEFRANC (Ed. Flammarion, 60 F)

L'Histoire du travail et des travailleurs est venue combler une sérieuse lacune. Avant sa parution, il n'existait aucun ouvrage maniable qui fût susceptible d'apporter à un public étendu la synthèse des connaissances actuelles sur ce que fut, dans le passé, la peine des hommes, sur ce qu'elle est devenue aujourd'hui et sur l'évolution de la condition de travailleurs. Pour tenter cette synthèse, Georges Lefranc était particulièrement qualifié. Universitaire rompu à la méthode historique, ancien animateur de *l'Institut supérieur ouvrier*, que rien n'a encore remplacé, il est mondialement connu pour ses travaux d'histoire sociale, aujourd'hui traduits en plusieurs langues.

Dans l'*Histoire du travail et des travailleurs*, il ne s'est pas laissé emprisonner par un inventaire de pure érudition dans lequel se résout souvent l'histoire des techniques, ni par les discussions d'origine où se complaît souvent l'histoire des sociétés, ni par l'analyse des formes juridiques à laquelle certains réduisent l'histoire du travail.

La première partie de l'ouvrage, *l'Age de l'outil*, retrace les grandes étapes du travail humain sur la longue route qui mène des temps préhistoriques à l'aube de la Révolution industrielle. L'auteur a recherché les humbles débuts des métiers. Pas à pas il évoque les premières révoltes.

La seconde partie, *l'Age de la machine*, s'ouvre par le tableau des transformations du travail ouvrier et paysan qu'a entraînées le triomphe de la machine, suscitant des révoltes qui, peu à peu, se transfèrent de la machine à l'employeur et au régime même et essaient de s'ordonner en un effort de reconstruction en quête d'une formule nouvelle : nationalisation ? autogestion ? cogestion ?

Ce qui intéressera par exemple les militants révolutionnaires, c'est le rappel de la croyance, au début de ce siècle, que la grève générale apporterait la libération des travailleurs, comme aussi de la conception que les syndicats se transformeraient en organes de gestion. Et l'on trouve dans l'ouvrage de Lefranc le texte du questionnaire que la C.G.T., en 1921, adressait à tous ses syndicats pour leur demander d'examiner comment opérer cette transformation dans leur profession. Questionnaire qui est resté pratiquement sans réponse.

L'auteur, qui s'interdit toute prospective, a tenu compte dans cette nouvelle édition des faits les plus récents. Il apporte les moyens de juger en pleine connaissance de cause.

CEUX QUI S'EN VONT

Ferdinand TEULÉ

Comment laisser partir *Ferdinand Teulé* sans faire revivre un peu son souvenir ?

Il n'était peut-être pas tout à fait de notre cercle. Sa philosophie différait sans doute de la nôtre. Mais quel brave homme !

Bouquiniste sur le quai Conti, non loin du pont des Arts, il était, parmi ses confrères des quais de la Seine, le spécialiste de la littérature sociale et ouvrière. Il accueillait nos éditions et il les vendait bien. C'était un plaisir, quand on passait par là, de faire un détour vers sa boîte et de parler longtemps avec lui. Sa culture était grande et l'on ne perdait pas son temps à l'écouter. Avec lui, l'esprit soufflait sur le quai vénérable.

Ferdinand Teulé est mort le 8 août dernier.

Dans les derniers temps, il dirigea une collection aux éditions de la « Tête de feuilles ». Il y était l'introducteur de l'histoire ouvrière. Il était un témoin attentif du mouvement syndicaliste.

ENTRE NOUS

Ce numéro, croyons-nous, présente un intérêt particulier : deux camarades y expriment leur désaccord. Un désaccord fondamental ; c'est ce que nous dirions si nous n'en avions pas assez de ces affirmations catégoriques que le premier vent politique emporte. Nous pensons que c'est ce qui nous unit ici qui est fondamental.

Cependant, nous en sommes arrivés à un point où il faut décidément s'entendre. Si, aux difficultés matérielles dont nous vous entretenons chaque mois, doivent s'ajouter les désaccords sur l'orientation générale de la revue, alors il faut discuter une bonne fois et décider ensuite si nous continuons ou non.

C'est pourquoi nous pensons qu'une réunion des abonnés, *membres* ipso facto *de notre cercle, doit être convoquée et décider, en fraternité, si le cinquantenaire de « la R.P. » sera son chant du cygne, ou bien si ses ressources en hommes, en moyens et, surtout, en unité de pensée, lui permettent de continuer utilement l'œuvre d'un demi-siècle.*

Cette assemblée des abonnés, *ceux de la région parisienne, mais aussi ceux de province si possible, doit être préparée. Sa réussite sera un test. Nous pensons la convoquer dans les premiers mois de 1976. La relève sera alors proposée concrètement. La relève des hommes, mais sera-t-elle aussi celle des idées ?*

Il y a une conception générale de la pensée et de l'action syndicales qui nous sépare peut-être, mais non définitivement, des deux camarades « en colère » dont nous publions les articles indignés dans ce numéro. Ce qui nous sépare d'eux, croyons-nous, c'est un concept de tolérance à l'intérieur du mouvement syndical, lequel n'est pas un parti, ni une tendance bien contrôlée. Même le syndicalisme révolutionnaire admet bien des opinions différentes. Dans l'esprit syndicaliste qui est le nôtre ici, même un camarade réformiste, ouvertement avoué réformiste, a droit à la parole dans nos colonnes. S'il écrit chez nous, c'est qu'il est un ami de « la R.P. ». Un camarade syndicaliste, quel qu'il soit, — disons même plus largement un camarade du mouvement ouvrier international — n'est jamais pour nous un adversaire que nous devons d'abord classer dans une « tendance », mais avant tout un compagnon et un frère. C'est à lui, non à nous, de décider si, en gardant fermement ses choix, il trouve sa place dans notre cercle dont le centre est bien défini et la circonférence quand même moins étroite et moins strictement limitée que nos deux camarades le voudraient peut-être.

Cela dit, d'autres amis abonnés prendront sans doute la parole. Rappelons que nous devons d'abord exister, ce qui veut dire que notre fonds de roulement doit être entretenu grâce à la vigilance et à la large solidarité continuelle de nos lecteurs. Qu'ils prêtent attention à la souscription des deux ouvrages *annoncés encore dans ce numéro. Leur substance est bonne pour tous les militants du syndicalisme révolutionnaire dont, par définition, l'esprit est ouvert au vent du large.*

D'OU VIENT L'ARGENT ?

MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE

RECETTES		
Abonnements ordinaires	1.275	
Abonnement de soutien	1.090	
		2.365,00
Souscription		2.929,73
Vente au numéro		153,30
Compte Editions		83,00
Total des recettes		5.531,03
En caisse au 1-9-75		8.420,17
		13.951,20
DEPENSES		
Impression, expédition nos mai et juin-juillet		8.668,37
Participation loyer		300,00
Frais de déplacement sept. et oct.		286,00
Téléphone		97,65
Total des dépenses		9.352,02
En caisse au 31-10-75		4.599,18
		13.951,20

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Philippon (18), 60 ; Gallienne (93), 100 ; Bidé (44), 60 ; Thomas (71), 60 ; Frivel (69), 100 ; Peyre (42), 100 ; Rivière (83), 100 ; Palix (83), 70 ; Costa (65), 100 ; Finidori (Tunis), 80 ; Geslin (45), 100 ; Métivier (79), 60 ; Bony (42), 100. — Total : 1.090 F.

SOUSCRIPTION

Aubery (U.S.A.), 80 ; Vedel (75), 50 ; Laufer (75), en souvenir de Maurice Chambelland, 1.000 ; Duperray (42), 15 ; Lemire (92), 30 ; Pellet (13), 100 ; Luquet (06), 30 ; Cornec (29), 30 ; Borie (33), 60 ; Nouelle (91), 38 ; Thomas (71), 40 ; Nantas ((06), 10 ; Le Coutaller (29), 50 ; Lepage (44), 50 ; Fornerod (Suisse), 100 ; Chasson (07), 50 ; Bravey (07), 50 ; Laurent-Sauzet (03), 10 ; Gassiès (40), 20 ; Bénistant (72), 30 ; N. Faucier (60), 100 ; Sauve (24), 100 ; Meyssonnier (22), 30 ; Franc (42), 10 ; Chambelland (75), 100 ; Merlin (75), 150 ; Mader (93), 100 ; Dambourgès (33), 50 ; Lemire (92), 32 ; Fr. Serret (07), 50 ; Grenet (93), 75 ; Jarry (06), 50 ; L. Guyard (92), 50 ; Duperray (42), 8 ; Robquin (60), 50 ; Weinachter (Luxembourg), 20 ; Deruest (Bruxelles) ; 111,73. — Total : 2.929,73.

EN PREPARATION :

un ouvrage de **Nicolas FAUCIER :**

LE MOUVEMENT OUVRIER AUX CHANTIERS NAVALS DE SAINT-NAZAIRE

UN SIECLE DE LUTTE SOCIALE

La monographie d'un des foyers de la lutte ouvrière en France ; une étude historique et sociologique.

Prix de souscription : 18 F

Nota : Nous avions annoncé dans le précédent numéro un prix de souscription de 15 F. Mais il ne s'agit plus d'une brochure de 120 pages ; c'est un volume d'environ 200 pages. Les souscrpitions reçues restent valables.

Souscrivez **dès maintenant** aux **EDITIONS SYNDICALISTES**

C.C.P. 21764-88 PARIS

LES FAITS DU MOIS

MERCREDI 1er OCTOBRE. — Une délégation de personnalités israéliennes quitte Moscou après un séjour d'une semaine.
— Trois policiers sont tués à Madrid.
— A Lisbonne, le parti socialiste organise une manifestation de soutien au gouvernement.
— Arrivée à Moscou du président portugais Costa Gomes.
JEUDI 2. — Journée de boycottage de l'Espagne franquiste organisée par les internationales syndicales.
— Belgrade et Rome concluent un règlement mettant fin au litige relatif à Trieste et à l'Istrie.
VENDREDI 3. — Mort de Guy Mollet, ex-secrétaire général du parti socialiste, président du Conseil des ministres en 56-57, au plein de la guerre d'Algérie.
SAMEDI 4. — Journée du « droit au travail » pour les jeunes, organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T.
— Le directeur de l'entreprise H.G.D. (Pas-de-Calais) en prison depuis quelques jours pour sa responsabilité dans un accident du travail et par ordonnance d'un jeune juge d'instruction de Béthune, est remis en liberté par la Chambre des mises en accusation.
LUNDI 6. — En Autriche, les élections générales redonnent la majorité absolue aux socialistes et au chancelier Kreisky.
MARDI 7. — A l'Assemblée Nationale française, ouverture du débat sur la réforme foncière.
— A Lisbonne, la tension s'accroît entre le gouvernement et les groupes d'extrême-gauche, y compris des régiments sous leur influence.
MERCREDI 8. — L'attaché militaire adjoint d'Espagne en France est victime d'un attentat par coups de feu à Boulogne-Billancourt.
— Le président Giscard d'Estaing demande à son gouvernement des mesures pour mettre fin aux excès de la violence et de la pornographie dans la production cinématographique.
JEUDI 9. — A Beyrouth, en dépit d'un nouveau « cessez-le-feu », les affrontements sanglants se poursuivent entre formations armées musulmanes et chrétiennes.
VENDREDI 10. — Le prix Nobel de la paix est décerné au physicien russe André Sakharov, grand savant contestataire de l'état intérieur de l'U.R.S.S.
SAMEDI 11. — A Porto, plusieurs manifestations organisées par l'extrême-gauche, d'une part, par le parti socialiste d'autre part, dégénèrent en émeute.
DIMANCHE 12. — Election partielle dans la Vienne : ballottage très proche de la majorité pour M. Abelin, ministre ; nette progression du parti socialiste dont la candidate dépasse le communiste.
LUNDI 13. — A Paris, réunion préparatoire à la conférence « Nord-Sud » sur l'énergie ; elle réunit les représentants des pays hautement industrialisés, des pays producteurs de pétrole et des pays dits « en voie de développement ».
— Le juge Henri Pascal, de Béthune, est inculpé de violation du secret professionnel.
MARDI 14. — Le président Giscard d'Estaing arrive à Moscou pour une visite officielle de cinq jours.
MERCREDI 15. — Des divergences d'interprétation se manifestent entre Giscard d'Estaing et Brejnev et provoquent l'ajournement d'un entretien politique.
— La « Pravda » publie en le modifiant un communiqué du parti communiste français relatif au voyage du président Giscard d'Estaing.
— Mort du comédien Jacques Charon, doyen de la Comédie Française.
JEUDI 16. — A Chatellerault, au deuxième tour d'une élection partielle, les leaders politiques Chirac, Mitterrand, Jobert s'affrontent au cours d'un meeting houleux.
VENDREDI 17. — Journée de grève générale des mineurs français, à l'initiative de Force Ouvrière rejointe par la C.G.T. et la C.F.D.T.
— La réunion préparatoire à la conférence « Nord-Sud » sur l'énergie décide, pour le 16 décembre à Paris, l'assemblée des délégués de vingt-sept pays pour « la coopération économique internationale ».
SAMEDI 18. — Fin du voyage du président Giscard à Moscou : signature d'un accord « d'amitié et de coopération » ; conclusion de plusieurs accords économiques.
— Conflit entre l'Espagne et le Maroc au sujet du Sahara occidental riche en phosphates.
— L'Assemblée Nationale adopte, après plusieurs amendements, le projet de réforme foncière. L'impôt foncier est renvoyé à une Commission d'étude.
— Une trentaine de personnalités « autonomistes bretons » sont arrêtées et soumises à la procédure spéciale de la Cour de sûreté de l'Etat.
DIMANCHE 19. — Le ministre Abelin est élu député à Chatellerault avec 52,5 % des suffrages. Son adversaire socialiste, Edith Cresson, en obtient 47,5 %.
LUNDI 20. — M. Kissinger, secrétaire d'Etat des U.S.A., arrive à Pékin.
— A Panama, vingt-trois pays de l'Amérique latine, dont Cuba, signent un traité instituant un « système » latino-américain.
MARDI 21. — Accord entre les U.S.A. et l'U.R.S.S. pour la livraison de céréales par les premiers ; l'U.R.S.S. livrera du pétrole.
— M. Kissinger, secrétaire d'Etat des U.S.A., est reçu par Mao Tse-Toung.
— Le trafic d'Air-France est perturbé par des arrêts de travail des mécaniciens au sol.
MERCREDI 22. — A Lisbonne, les « gauchistes » reprennent possession du poste Radio-Renaissance que le gouvernement avait mis sous scellés.
— Une marche de plusieurs centaines de milliers d'hommes et de femmes, décidée par le roi du Maroc Hassan II, pour appuyer ses revendications sur le Sahara occidental, a commencé.
JEUDI 23. — M. Kissinger, secrétaire d'Etat des U.S.A., arrive à Tokyo après un séjour jugé assez « froid » à Pékin.
— Une station automatique lancée par l'U.R.S.S. s'est posée sur Vénus et a transmis, à 85 millions de km, une photographie du sol de la planète.
— Après un passage à Rome, le président portugais Costa Gomes arrive à Belgrade pour une visite officielle de trois jours.
— Deux meetings se tiennent simultanément à Paris : l'un à la Mutualité pour la défense et la mise en liberté du mathématicien russe Plioutch placé en « asile psychiatrique spécial » pour raison de contestation ; l'autre à la Porte de Versailles, organisé par le parti communiste — lequel ne prend pas part à la première manifestation — pour « la défense des libertés ».
VENDREDI 24. — L'Assemblée Nationale française décide d'imposer plus lourdement les films pornographiques.
— L'ambassadeur de Turquie en France, ainsi que son chauffeur, sont mortellement blessés à Paris à la suite d'un attentat.
SAMEDI 25. — Le président égyptien Sadate arrive à Paris.
— Une deuxième sonde spatiale lancée par les spécialistes de l'U.R.S.S. se pose sur Vénus et transmet une vue du sol de la planète.
LUNDI 27. — La guerre civile et religieuse fait rage au Liban, causant de nombreuses victimes ; la colonie étrangère quitte Beyrouth.
— Une deuxième explosion nucléaire souterraine est détectée en Chine.
— Aux élections au Conseil National de Suisse, le parti socialiste enregistre une progression sensible.
— Le président égyptien Sadate est reçu à Washington par le président Ford.
MARDI 28. — Le chancelier allemand Helmut Schmidt arrive en Chine, en visite officielle.
— Le président roumain Ceaucescu arrive au Portugal pour une visite de quatre jours.
JEUDI 30. — Le chancelier allemand Schmidt est reçu par Mao Tse Toung.
— Le quotidien portugais « O Seculo », d'orientation communiste, n'a pu paraître par suite de l'opposition de ses employés à la direction du journal ; un vote à bulletin secret a décidé, à une grande majorité, le remplacement de la direction.
VENDREDI 31. — L'Algérie s'oppose à l'accord entre l'Espagne et le Maroc sur le Sahara occidental.
— Le représentant de l'U.R.S.S. aux Nations Unis décrit de « nouvelles armes de destruction massive » et propose un traité interdisant leur mise au point.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS
Tél. : 607.02.06

Abonnements : 6 mois, 25 F — 1 an, 50 F.
Autres pays : 6 mois, 30 F — 1 an, 60 F

C.C.P. 734.99 Paris

Imp. « E.P. », 232, rue de Charenton, Paris-12e — Le directeur de la publication : Raymond GUILLORE

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.